



Bien choisir pour réussir
Préparez
votre inscription

Procédure admission

postbac

Universités • IUT • BTS • Prépas • Écoles

LE GUIDE

9-10 janvier 2015
Rendez-vous au Salon APB
Le salon de la procédure
www.admission-postbacidf.fr



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



JE CHOISIS
L'UNIVERSITÉ



“**Paris Diderot**
mon passeport pour la réussite”

- Ma formation s'appuie sur une **recherche de pointe**
- Langues, informatique, cours en ligne... **je dispose de ressources pédagogiques innovantes**
- Je pars étudier **un semestre à l'étranger**
- Je profite d'un environnement de travail et de vie **unique à Paris**

www.univ-paris-diderot.fr



Sommaire

Directeur de la publication :

George ASSERAF (Onisep)

Responsable éditorial :

Laurent HUGOT (Dronisep)

Conception et édition :

Karine JACOV (Groupe AEF),
avec le concours de la Dronisep
Île-de-France

Régie publicitaire :

Parcourmedia, www.parcourmedia.fr

Ce guide est co-édité par le **Groupe AEF** (137 rue de l'Université, Paris 75007) et l'**Onisep** (12 mail Barthélémy Thimonnier, Lognes 77437 Mame-la-Vallée Cedex 2), avec le concours des Rectorats des académies de Paris, de Créteil, et de Versailles.

L'éditeur décline toute responsabilité quant aux libellés des annonces, erreurs, coquilles ou omissions que pourrait comporter ce guide.

© Admission Postbac IDF.

ISSN : en cours.

Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2014

Nous remercions tout particulièrement nos partenaires, AGEFA PME, SMEREP et Aéroports de Paris, ainsi que les annonceurs de ce guide.

Avant-propos, Geneviève FIORASO, Secrétaire d'État en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Éditorial, Marie-Laure COQUELET, Vice-Chancelier des Universités de Paris

Le guide de la procédure de préinscription p. 7

Admission Postbac, l'entrée dans l'enseignement supérieur	p. 8
Les formations concernées par APB	p. 9

Les étapes de votre préinscription p. 11

1. Inscrivez-vous et sélectionnez vos candidatures.....	p. 12
2. Constituez vos dossiers.....	p. 14
3. Classez vos vœux avec soin.....	p. 15
4. Proposition d'admission, confirmez votre réponse	p. 16
5. Inscrivez-vous dans votre futur établissement	p. 17
Universités : les règles applicables aux L1 en IDF.....	p. 18
L'application APB en images.....	p. 20
Du côté de la vie étudiante	p. 23
Les JPO des universités d'Île-de-France.....	p. 24
Les JPO des IUT d'Île-de-France.....	p. 26
Spécial parents.....	p. 29
Lexique du Sup'	p. 33

S'informer au Salon Admission Postbac..... p. 39

Un parcours complet d'orientation	p. 40
Le programme des conférences	p. 43-45
Le plan du Salon	p. 46



Taux d'insertion
des jeunes apprentis
du réseau AGEFA PME
sur le marché
de l'emploi

Construire son projet, découvrir un métier

Depuis 20 ans, **AGEFA PME crée un lien entre Education et Economie**, assurant ainsi la promotion et le développement de l'enseignement professionnel dont l'apprentissage.

Du CAP au Master, de l'orientation à la construction d'un projet, **AGEFA PME forme aujourd'hui 5 000 jeunes à des métiers en phase avec les besoins des entreprises.**

Informations et outils sur www.agefa.org

*selon l'enquête IPA 2013



Avant-propos

Chères lycéennes, chers lycéens

Votre réussite passe par une meilleure orientation, une orientation anticipée, une orientation accompagnée, une orientation choisie. Il s'agit de réfléchir en amont à votre devenir post bac et à votre projet personnel et professionnel. Cette étape essentielle est le gage d'un projet d'études et d'une insertion professionnelle réussis.

C'est tout l'enjeu de la réforme du dispositif APB (Admission Post-Bac) destinée à simplifier vos démarches et à faciliter votre orientation. Parmi les nouveautés de l'édition 2015 : une information sur les débouchés professionnels pour toutes les filières de l'enseignement supérieur et l'ouverture du numéro vert national étendue à toute la période d'Admission Post-Bac.

Par ailleurs, la loi sur l'enseignement supérieur et la recherche du 22 juillet 2013, qui se met en place dans les campus, fait de **la réussite étudiante une priorité** : la simplification des intitulés de licence (52 mentions de licences générales au lieu de 1 800) rend l'offre de formation plus lisible, le dispositif « bac - 3 / bac +3 » vise à améliorer la transition entre le lycée et l'université, la spécialisation progressive vous permet d'élaborer votre projet d'études et professionnel au fur et à mesure de l'avancée dans le cursus (enseignements obligatoires, optionnels ou libres), avec des passerelles renforcées entre les filières.

Les mesures inscrites dans la loi du 22 juillet 2013 vous permettent également de bénéficier de nouvelles avancées, parmi lesquelles des stages mieux encadrés, le développement de l'alternance et de l'apprentissage, la revalorisation des bourses étudiantes, le développement du numérique ou encore la mise en place d'un statut d'étudiant-entrepreneur opérationnel depuis la rentrée... Autant d'actions engagées en faveur de la démocratisation et de la réussite de tous les étudiants.

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche met tout en œuvre pour vous accompagner dans la construction de votre parcours d'orientation et vous permettre de vous projeter dans l'avenir. De votre côté, **informez-vous, contactez les établissements, comparez les différentes formations existantes** et qui vous sont ouvertes, notamment dans les filières scientifiques et technologiques, pour faire les choix qui vous correspondront le mieux.

Geneviève FIORASO,

Secrétaire d'État en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche



Journée
14
mars
2015
Portes Ouvertes

J'ai choisi l'UPEC, et vous ?

Avec plus de 300 formations en France et à l'international, dans toutes les disciplines, l'Université Paris-Est Créteil stimule les potentiels et accompagne ses étudiants vers toutes les réussites.

UPEC
Connaissance - Action

UNIVERSITÉ
PARIS-EST CRÉTEIL
VAL DE MARNE



www.u-pec.fr

« Profitez de la diversité et de la qualité des formations en Île-de-France »

Cette année est particulière pour vous : vous avez deux grands rendez-vous. Vous allez passer le baccalauréat, vous allez également choisir, grâce à la procédure Admission Postbac, vos futures études pour la rentrée prochaine.

Ce choix est important, il vous engage, vous devez vous y préparer dès maintenant.

Pour cela, vous n'êtes pas seuls ! Vos professeurs, les conseillers principaux d'éducation, les conseillers d'orientation psychologues sont là pour vous guider. Les Centres d'Information et d'Orientation, les salons étudiants, les journées portes ouvertes des universités vous donneront l'occasion de mieux connaître et choisir les différentes filières qui vous sont offertes.

Profitez de la diversité et de la qualité des formations en Île-de-France.

Les universités, les STS, les IUT, les classes préparatoires, les différentes écoles vous donnent rendez-vous au Salon Admission Postbac Île-de-France qui se tiendra à la Grande Halle de la Villette les 9 et 10 janvier 2015 (www.admission-postbacidf.fr). Vous y serez informés et conseillés. Utilisez également sans hésiter les dispositifs d'orientation active organisés dans les lycées et les universités.

Pour vous permettre d'entrer immédiatement dans la procédure Admission Postbac, les services académiques d'information et d'orientation du rectorat de Créteil, du rectorat de Paris, du rectorat de Versailles se sont mobilisés avec l'Onisep, pour vous proposer ce guide.

Il vous explique, à vous et à votre famille, de manière concrète, les règles et les procédures d'affectation dans l'enseignement supérieur d'Île-de-France. Il doit vous simplifier l'accès au portail unique de préinscription dans l'enseignement supérieur où vous saisissez vos vœux : www.admission-postbac.fr.

Tout est fait pour que vous deveniez rapidement les acteurs de votre avenir. Encore dix mois et vous serez étudiants ! Choisissez dès maintenant la bonne orientation !

Marie-Laure COQUELET,

Vice-Chancelier des Universités de Paris





CHOISISSEZ L'UPMC

pour une intégration en première année réussie



© UPMC - P. Klitmacher

Une offre de formation en sciences et technologies, trois portails d'entrée pluridisciplinaires (MIPI, PCGI et BGC*)

- Une orientation progressive
- Une pédagogie différenciée et des enseignements renforcés
- Un accompagnement à l'orientation et à l'insertion professionnelle pour construire son projet
- L'apprentissage d'une autonomie renforcée grâce aux ateliers de recherche encadrée
- La possibilité de choix d'enseignements majeurs et mineurs pour une meilleure poursuite d'études et pour une formation mono- ou bi-disciplinaire de haut niveau

* MIPI : Mathématiques Informatique Physique Ingénierie
PCGI : Physique Chimie Géosciences Ingénierie
BGC : Biologie Géosciences Chimie

Un encadrement de qualité

- Un tutorat adapté à vos besoins
- Des aménagements d'études
- Des structures d'accueil et d'accompagnement de qualité
- Des enseignants référents à votre écoute

Journée portes ouvertes

→ samedi 7 février 2015

www.upmc.fr

UPMC
SORBONNE UNIVERSITÉS

Le guide de la procédure de préinscription

La procédure nationale Admission postbac vous permet de vous préinscrire dans la plupart des formations d'enseignement supérieur. Les pages qui vont suivre vous guideront étape par étape afin de pouvoir émettre vos candidatures d'orientation postbac, de les classer et de suivre en ligne leur état d'avancement.

Cette coordination des inscriptions permet d'avoir plus de chances de voir vos vœux satisfaits. Pour qu'elle soit pleinement efficace, il vous faudra suivre les différentes démarches et respecter un calendrier précis.

Suivez le guide - - - - -

Admission Postbac :

l'entrée dans l'enseignement supérieur

C'est quoi, pour qui ?

Admission Postbac est le dispositif national de coordination des admissions dans l'enseignement supérieur, il s'appuie sur l'application www.admission-postbac.fr.

C'est un **passage obligatoire** pour tous ceux qui souhaitent intégrer une première année d'études supérieures, élèves de terminale, titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent.

Ce site regroupe la plupart des formations, quels que soient leur implantation géographique et le type de filières, sélectives ou non.

Comment ça marche ?

Après avoir ouvert votre dossier électronique, vous sélectionnez les formations et les établissements dans lesquels vous souhaitez candidater. Vous les classez par ordre de préférence.

Ce classement est déterminant : l'affectation qui vous est proposée correspond au vœu de rang le plus élevé qui peut être satisfait (*croisement de votre classement et du classement des candidats par les établissements d'accueil, lorsqu'il s'agit d'une filière sélective*).

Sur www.admission-postbac.fr, vous pouvez :

- **vous informer sur l'offre de formation** des établissements d'enseignement supérieur,
- **vous renseigner sur les établissements** (liens vers leurs sites),
- **solliciter des candidatures** dans ces établissements,
- **suivre votre dossier d'inscription**.

À quoi ça sert ?

Admission Postbac permet de :

→ **simplifier vos démarches** : la procédure est la même pour toutes les formations et le calendrier harmonisé.

→ **rétablir l'égalité de traitement** entre les filières de formation et engager une réflexion d'orientation plus globale : vous faites un seul et même classement.

→ **trouver plus rapidement une place**. La procédure de préinscription informatisée optimise la gestion des places, pour que le plus d'élèves possible soient satisfaits dès les premières phases.

→ **mieux vous informer** grâce à un catalogue complet et centralisé de l'offre de formation des établissements d'enseignement supérieur, mais aussi en proposant par exemple des simulations de bourses à chaque élève de terminale (*articulation entre Admission Postbac et le serveur du Crous*).

Jeune en situation de handicap : une priorité d'affectation en Île-de-France

La procédure francilienne permet, dans la mesure du possible, à tout jeune en situation de handicap **de bénéficier d'une priorité d'affectation**, sous certaines conditions :

- si sa situation médicale nécessite une accessibilité du lieu de formation et/ou une proximité du domicile ou du lieu de soin;
- si le vœu formulé sur APB répond à ces critères de handicap;
- si sa candidature a été classée par l'établissement d'accueil dès lors qu'il s'agit d'un vœu en filière sélective (BTS, CPGE, IUT/DUT).

Signalez votre situation de handicap au médecin de votre établissement et renseignez-vous auprès des établissements envisagés pour connaître les dispositifs et les aménagements possibles.

Plus d'infos : www.handi-u.fr

LES FORMATIONS GÉRÉES PAR ADMISSION POSTBAC



- Les Licences 1, première année d'université, L1 → y compris PACES, 1^{ère} année commune aux études de Santé
- Les DUT, diplômes universitaires de technologie, des IUT
- Les CPGE, classes préparatoires aux grandes écoles et les CPES, classes préparatoires aux études supérieures
- Les BTS, brevets de technicien supérieur
- Les BTSA, brevets de technicien supérieur agricole
- Le DCG, diplôme de comptabilité et de gestion
- Des formations d'ingénieurs en 5 ans
- Des écoles de commerce en 3 ans
- Des écoles supérieures d'art
- Les écoles nationales supérieures d'architecture
- Les MAN, classes de mise à niveau hôtellerie
- Les MANAA, classes de mise à niveau en arts appliqués
- Et aussi les DTS, diplômes de technicien supérieur, les DMA, diplômes des métiers d'art, des mentions complémentaires...

LES FORMATIONS QUI N'EN FONT PAS PARTIE

- Certaines écoles de commerce
- Certaines écoles d'ingénieurs
- Les formations paramédicales et sociales
- Certaines écoles d'art
- L'université Paris Dauphine
- Les IEP dont Sciences Po Paris
- Les capacités en Droit et les DAEU des universités.

Pour vous inscrire dans ces filières, adressez-vous directement aux établissements concernés.

Ce qui change dans APB...

La plupart des usagers s'accordent à dire que l'outil est fiable et efficace, puisqu'il permet de gérer l'affectation de 700 000 candidats dans près de 11 000 formations, avec au final peu de problèmes dès lors que la procédure est respectée. Pour autant, le passage par APB est toujours un peu générateur de stress et le système se perfectionne chaque année, pour rendre les choses plus faciles.

Des parents et des lycéens au sein du comité des usagers

Un comité des usagers d'Admission Postbac a été mis en place, qui associe, en plus du ministère et des établissements, les organisations de lycéens et d'étudiants, les fédérations de parents d'élèves et les représentants des enseignants. Un objectif : après chaque campagne APB, tenir compte des propositions d'amélioration pour perfectionner le portail APB et le rendre encore plus ergonomique.

APB en chiffres

Plus de **710 000** candidats préinscrits sur APB.

Plus de **10 800** formations recensées

Plus de **4,2 millions** de vœux émis sur l'application

Améliorer la lisibilité des formations et simplifier l'offre universitaire

Finis les 1 800 diplômes de Licence générale, les lycéens choisissent désormais parmi 52 mentions. Plus simple, plus accessible, plus efficace.

Un outil qui se perfectionne : des étapes s'automatisent, la procédure s'allège

La confirmation des vœux est désormais devenue automatique (le 2 avril) si vous avez oublié d'y procéder.

Plus de 50% des lycées saisissent et transmettent les notes et des appréciations des bulletins scolaires, à l'application APB.

Les formations ne sont plus présentées dans APB par ordre alphabétique mais selon l'importance des effectifs (formations universitaires en tête dans les listes de recherche, suivies par les BTS, les DUT (formation universitaire), les CPGE, écoles d'architecture, d'art, de commerce, etc.).

Enfin, l'application APB donne accès à des informations sur les débouchés professionnels de toutes les filières de l'enseignement supérieur.

Premiers conseils

Anticipez

N'attendez pas mars pour ouvrir votre dossier électronique : assurez-vous dès fin janvier que vous avez tous les renseignements nécessaires, et que l'application Admission Postbac vous reconnaît.

Sélectionner ses candidatures prend du temps. Prendre de l'avance permet d'éviter les encombrements sur le site d'inscription, mais aussi de faire les choses calmement.

Candidatez largement

Dans la liste des formations gérées par APB, vous pouvez faire jusqu'à 36 vœux (12 par type de formation).

Respectez les règles :

- pour s'inscrire en Licence, choisir au moins une L1 dans son académie (sinon, vous ne pouvez pas faire de vœux de L1 en Île-de-France) ;
- pour une L1 à capacité d'accueil limitée, faire 6 vœux de L1 minimum, etc.

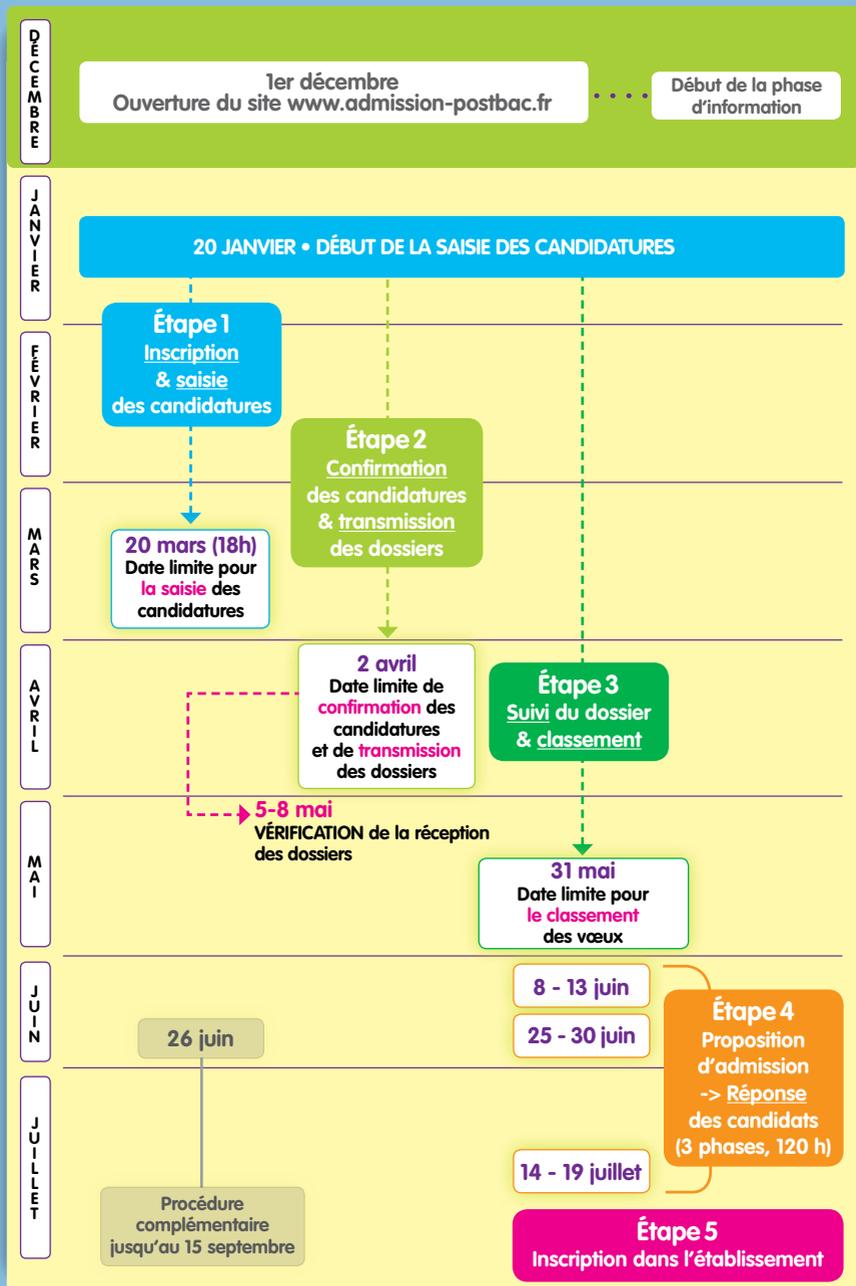
Hierarchisez

C'est l'une des étapes clés de la démarche : l'application examine vos candidatures dans l'ordre, en partant du haut de votre liste, c'est-à-dire d'abord la première candidature, puis la deuxième, etc.

Mettez en premier ce que vous voulez vraiment faire !

Vos vœux doivent être classés sans autocensure ni calcul des chances d'admission : les établissements ne connaissent pas le rang que vous leur avez affecté.

L'AGENDA DE LA PROCÉDURE



Étape 1

20 janvier
↓
20 mars 2015

Inscrivez-vous et sélectionnez vos candidatures

Prenez d'abord le temps de vous informer sur les différentes formations possibles. Pensez à enregistrer toutes vos candidatures avant le 20 mars. Ces deux mois vont passer vite.

1. Inscrivez-vous sur Admission Postbac

À partir du 20 janvier, première visite :

créez votre dossier sur www.admission-postbac.fr.

Pour cela, vous avez besoin de :

• **votre numéro INE (Identifiant National Élève, dix chiffres et une lettre)**, qui figure sur votre relevé de notes des épreuves anticipées de Première.

• **une adresse mail**, que vous devez consulter régulièrement.

→ Vous recevrez par mail un code à entrer dans votre dossier, il est donc impératif d'avoir une adresse mail valide ou d'en créer une éventuellement.

Une fois votre INE et votre date de naissance renseignés, vous accéderez à vos données personnelles (état civil, adresse, etc.). Vérifiez tous les éléments inscrits et modifiez-les si besoin.

• **L'avis d'imposition 2014** de vos parents permet de simuler l'attribution d'une bourse sur critères sociaux (cf. page 23).

À la fin de cette étape, il vous sera attribué :
un numéro d'inscription APB et un code confidentiel.

Ces informations sont capitales et ne s'affichent qu'une fois à l'écran, faites une capture d'écran et notez-les car elles vous seront demandées par la suite à chaque connexion.

Enfin, contrôlez ou saisissez les informations sur votre scolarité actuelle et antérieure (établissement, options, bulletins, etc.).

→ Conservez précieusement l'ensemble de ces informations, ainsi que votre n° OCEAN (n° d'inscription au baccalauréat).

2. Sélectionnez vos candidatures avant le 20 mars (18 h)

Toutes vos candidatures devront être enregistrées avant le 20 mars (18h) sur www.admission-postbac.fr (« Recherche de formation ») : vous sélectionnez une à une les formations auxquelles vous candidatez.

1 candidature = 1 formation dans 1 établissement

Vous avez le droit de sélectionner 36 candidatures maximum, dont 12 par type de formation

à savoir :

- 12 candidatures maximum en université (L1 + 1^{ère} année commune aux études de Santé + DEUST + DU),
- 12 candidatures maximum en CPGE et en CPES (6 maximum par voie de CPGE),
- 12 candidatures maximum en DUT,
- 12 candidatures maximum en BTS et DMA, DTS,
- 12 candidatures maximum en écoles d'ingénieurs*,
- 12 candidatures maximum en écoles de commerce,
- 12 candidatures maximum en écoles d'architecture,
- 12 candidatures maximum en écoles nationales d'art,
- 12 candidatures maximum pour les autres formations (DCG, MAN hôtellerie, MANAA**, année 0 à l'université préparant l'entrée en L1, prépas des professions sociales et paramédicales).

* Les candidatures sont comptabilisées par réseau d'écoles et non par établissement. Candidater aux 5 INSA, par exemple, compte pour une seule candidature.

** En MANAA (Mise à niveau en arts appliqués), vous ne pouvez pas faire plus de 3 demandes.

À SAVOIR ! Jusqu'au 20 mars (18h), vous pouvez ajouter de nouvelles candidatures, vérifier votre liste et la modifier. Après cette date, vous ne pourrez plus sélectionner de nouvelles candidatures mais vous pourrez encore faire évoluer leur classement.

Conseil expert

ANTICIPEZ !

N'attendez pas pour ouvrir votre dossier électronique. Assurez-vous rapidement que vous avez tous les renseignements nécessaires, et que l'application APB les reconnaît. Si ce n'est pas le cas, adressez-vous à votre établissement.

La saisie de vos candidatures prend du temps, n'attendez pas le dernier moment, vous risquez de ne pas pouvoir vous connecter ou de faire des erreurs, dans l'urgence.

3. Confirmez vos candidatures avant le 2 avril

N'oubliez pas de confirmer chacune de vos candidatures, **avant le 2 avril. Une fois validée, la candidature devient définitive** et ne peut plus être supprimée de votre liste.

Vous pouvez encore faire évoluer son rang dans la liste de vos vœux jusqu'au 31 mai.



questions réponses

→ Je n'ai pas d'ordinateur. Comment m'inscrire ?

Vous pouvez utiliser un ordinateur au lycée. Votre dossier électronique (donc aussi vos vœux comme la proposition d'admission qui peut vous être faite) reste confidentiel puisque vous n'y accédez que grâce à votre numéro d'inscription APB et à votre code confidentiel.

→ J'ai un problème de connexion.

- Si le message « session expirée » apparaît, reconnectez-vous et reprenez où vous vous êtes arrêté.
- Essayez à un autre moment ou sur un autre ordinateur (au lycée ou dans un Centre d'Information et d'Orientation). Organisez-vous pour éviter les connexions de dernière minute, qui risquent de saturer le site.
- N'envoyez un mail que si le problème persiste.

→ Je n'ai pas reçu de mail indiquant le code de confirmation de mon adresse électronique.

Ce message vous est adressé automatiquement et systématiquement par l'application. Vérifiez les courriers indésirables (spams) de votre messagerie; vérifiez également la validité des informations sur votre dossier électronique.

→ Après le 2 avril, puis-je supprimer un vœu que j'ai confirmé ?

Non, une fois confirmés, vos vœux sont définitifs... mais vous pouvez encore modifier leur ordre.

Étape 2

→ 2 avril 2015

Constituez vos dossiers « papier » ou dématérialisés

Pour étudier votre candidature, certains établissements demandent des dossiers « papier » (par courrier), ou des dossiers électroniques.

Une fois que vous avez validé une à une vos candidatures et imprimé chaque fiche correspondante, veillez à constituer et à transmettre les dossiers demandés, **avant le 2 avril**.

Chaque dossier papier comprend :

- la **fiche de candidature que vous avez imprimée** lors de la confirmation de chacun de vos vœux,
- **les pièces demandées** par l'établissement auquel vous candidatez (copie des bulletins de terminale et de première, relevé de notes des épreuves anticipées du bac, voire lettre de motivation, etc.).

→ La liste des pièces et l'adresse à laquelle le dossier doit être envoyé sont précisées sur chaque fiche de candidature imprimée.

Certains établissements ont opté pour un dossier dématérialisé. Toutes les informations nécessaires à la constitution de ce dossier doivent être saisies pour le 2 avril inclus.



questions
réponses

→ Je constate que l'un des établissements visés n'a pas reçu mon dossier. Est-ce que cela veut dire que je n'ai aucune chance ?

Non. Si le 8 mai votre dossier n'est toujours pas arrivé à l'établissement, mettez-vous directement en contact avec lui.

Attention !

ENTRE LE 5 ET LE 8 MAI, consultez votre dossier électronique APB (onglet «vœux» rubrique «candidatures») pour vérifier que vos dossiers sont bien parvenus dans les établissements demandés.

S'il manque une pièce à votre dossier, vous en serez informé par ce biais. Vous recevrez également un courrier électronique de l'établissement demandé.

Pensez à consulter votre messagerie régulièrement !

Envoi des dossiers aux établissements qui le demandent	Formations sélectives (DUT, BTS, CPGE, écoles...)	Formations non sélectives (L1, 1 ^{re} année études de Santé)
Qui ?	Le candidat	Pas d'envoi de dossier papier
Où ?	Aux établissements de chaque formation demandée (l'adresse figure sur chaque fiche de candidature)	
Quand ?	Jusqu'au 2 avril	

Étape 3

→ 31 mai 2015

Classez vos vœux avec soin

Classer vos vœux par ordre de préférence est un des moments les plus importants de la procédure. Cela détermine les propositions d'admissibilité qui vous seront faites ensuite.

Vos vœux sont examinés dans l'ordre, en partant de celui qui est positionné en première place de votre liste.

Dès lors que l'un de vos vœux peut être satisfait, une proposition d'admission vous est faite.

TOUS les vœux de rang inférieur seront définitivement annulés.

→ Si votre premier vœu est accepté, tous les vœux classés après seront automatiquement annulés.

Cela permet d'éviter que plusieurs places ne soient bloquées par un même candidat, aux dépens des autres.

Important ! Ne classez pas vos vœux par type de formation (sélectives ou pas, chances d'être acceptées) mais suivant vos envies, vos priorités et votre projet de poursuite d'études.

Étude de cas. Marion a composé ainsi sa liste de candidatures :

- **vœux 1 à 6** : 6 candidatures en CPGE ;
- **vœu 7** : candidature à l'université ;
- **vœux 8 et 9** : 2 candidatures en STS.

→ **Ne classez pas vos candidatures par type de formation, mais suivant vos priorités.**

Comment ça marche ?

Pour les filières sélectives, chaque établissement reçoit la liste des vœux mais ne connaît pas le rang que les élèves lui ont attribué dans leur classement.

L'établissement classe les candidats et transmet sa liste à Admission Postbac. Le logiciel fait le croisement entre le classement des élèves et celui des établissements.

→ L'objectif : satisfaire le meilleur vœu de chaque élève, en fonction des listes des établissements.

Il n'y a pas de « tactique » à adopter dans votre classement, les établissements ignorant quel est le classement de vos vœux, cela n'influencera pas leur sélection.

Elle obtient une proposition pour son vœu 5. Cela veut dire que ses candidatures à l'université et en BTS sont automatiquement annulées. Dans ce cas de figure, elle ira en CPGE.



questions réponses

→ **Puis-je modifier mes vœux après les avoir validés ?**

Vous ne pouvez plus ajouter de nouveaux vœux à votre liste après le 20 mars, mais vous avez toute latitude pour en modifier le classement jusqu'au 31 mai.

→ **L'ordre des formations que j'ai choisi n'apparaît pas sur mon dossier électronique.**

Cette hiérarchie apparaît dans la rubrique « candidature » de l'onglet vœux (pour la modifier, allez dans la rubrique « ordre des vœux »).

→ **Je postule aussi à des formations qui ne sont pas gérées par Admission Postbac (certaines écoles de commerce, IEP) : dois-je l'indiquer dans mes vœux ?**

Non. Vous ne faites apparaître dans votre liste de candidatures que les formations sélectionnées dans Admission Postbac.

→ **J'hésite entre une CPGE et une école d'ingénieurs postbac. Puis-je attendre de savoir dans quelle prépa je suis pris pour choisir ?**

Non : vous pouvez candidater aux deux types de formation, mais vous devez classer vos vœux avant le 31 mai, avant de connaître les résultats. Si vous obtenez un vœu de votre liste, tous ceux que vous aurez classés derrière disparaîtront.

Étape 4

8-13 juin
→ 25-30 juin
14-19 juillet

Proposition d'admission : confirmez votre réponse

Le croisement des classements des élèves et de ceux des établissements permet de faire des propositions d'admission. Trois phases se succèdent : pour voir si une proposition vous a été faite, vous devez vous connecter sur APB et donner une réponse.

Comment ça marche ?

Les propositions d'admission concernent les candidatures pour toutes les formations participantes à APB y compris les L1 et la PACES.

3 phases de proposition d'admission

Phase 1 8 juin 14 heures → 13 juin 14 heures

Phase 2 25 juin 14 heures → 30 juin 14 heures

Phase 3 14 juillet 14 heures → 19 juillet 14 heures

Pour chacune de ces phases, il est impératif de vous connecter à votre espace personnel sur APB : vous devez répondre à la proposition qui vous sera peut-être faite, sans quoi vous serez automatiquement considéré comme démissionnaire et éliminé de la procédure.



Tant que vous n'avez pas donné une réponse définitive, vous devez vous connecter et consulter votre dossier à chaque phase d'admission.

Suite aux résultats de la première phase, une nouvelle proposition d'affectation peut vous être faite lors de la deuxième phase, puis de la troisième.

Conseil expert

Soyez très vigilants, vous n'avez que 5 jours pour répondre. Vous pouvez renoncer à certaines candidatures en cours de route (de façon définitive) : ce peut être utile si vous avez répondu « oui mais » au vœu 3 et que vous ne souhaitez plus tenter le vœu 2 mais seulement le vœu 1. **Mais il est important de noter que vous ne pourrez plus renoncer à un vœu dans les 48h qui précèdent le début d'une phase de proposition.**

Les 4 réponses possibles

« OUI définitif »

- Vous acceptez la formation qui vous est proposée.
- Aucune autre proposition ne vous sera faite par la suite.
- Passez à l'étape 5, l'inscription dans l'établissement.

« OUI mais »

- Vous acceptez pour l'instant cette proposition, mais maintenez votre candidature pour les vœux mieux classés de votre liste pour lesquels vous êtes en attente.
- **Si une formation mieux placée vous est proposée ensuite, vous n'aurez plus droit à cette proposition-ci.**
- Vous devez vous reconnecter à la phase suivante.

« NON mais »

- Vous refusez la proposition qui vous est faite, mais vous maintenez vos candidatures pour les vœux mieux placés dans votre liste, pour lesquels vous êtes en attente.
- Attention, vous n'êtes pas sûr d'avoir d'autres propositions lors des phases suivantes et **vous ne pourrez plus être admis dans la formation que vous refusez, ni dans celles qui sont classées ensuite dans votre liste.**

Démision générale

- Vous renoncez à toutes vos candidatures.
- Vous quittez la procédure. Aucune autre proposition ne vous sera faite. C'est le cas si vous optez pour une formation hors APB.



questions réponses

→ Si je me connecte tout de suite, dès le 8 juin à 14 h, serai-je mieux placé ?

Non. Les premiers connectés ne sont pas les premiers servis. Vous avez 120 heures pour répondre à la proposition qui peut vous être faite.

→ Je n'ai pas reçu de proposition d'admission au premier tour : est-ce grave ?

Cela ne veut pas dire que vous n'en aurez pas au deuxième ou au troisième tour. Connectez-vous systématiquement à chacune des

phases. Si une proposition vous est faite et que vous n'y répondez pas, vous serez automatiquement considéré comme démissionnaire.

→ Les phases d'admission sont terminées et je n'ai rien eu.

Vous étiez sur liste d'attente lors des trois phases ou vous avez été refusé sur tous vos vœux sélectifs. Aucune proposition ne vous a été faite. Vous pouvez vous inscrire sur Admission Postbac à la « procédure complémentaire » afin de vous porter candidat sur les places vacantes. Vous

formulez alors des vœux (maximum 12) pour les formations qui offrent des places et consultez régulièrement votre dossier.

→ J'ai eu une proposition sur mon vœu 1 mais finalement je préférerais avoir mon vœu 2.

Il est impossible de revenir en arrière : l'ordre des vœux peut être modifié jusqu'au 31 mai, mais plus ensuite.

Une proposition sur un vœu de rang 1 annule toutes les candidatures suivantes.

Étape 5

→ Juillet

Inscrivez-vous dans votre futur établissement

La proposition d'admission acceptée, il ne vous reste plus qu'à vous inscrire dans votre établissement d'affectation.

Vous avez répondu « *Oui définitif* » ou « *Oui mais* » à la proposition d'admission qui vous a été faite :

→ Sans attendre les résultats de votre bac, effectuez votre inscription administrative.

→ Consultez sur le site les instructions de votre établissement ou contactez-le pour connaître les formalités administratives.

26 juin (14h) – 15 septembre : Procédure complémentaire sur places vacantes

Cas n°1. Vous n'avez eu aucune proposition d'admission à la suite de vos candidatures : vous pouvez encore être candidat sur des formations sélectives et non sélectives (L1) dans lesquelles il reste des places.

Cas n°2. Vous n'avez pas enregistré vos candidatures avant le 20 mars (18h) : vous pouvez être candidat aux places vacantes.

- Complétez votre dossier électronique sur www.admission-postbac.fr et formulez des candidatures (12 candidatures maximum, toutes formations confondues) pour les formations où il reste des places.
- Consultez votre dossier pour savoir si une place vous est proposée. Pour répondre à cette proposition, vous avez 8 jours à partir du 26 juin, 72h à partir du 20 août, 24h à partir du 1^{er} septembre.
- Vous devez ensuite vous inscrire au sein de l'établissement d'accueil.

Université : les règles spécifiques aux Licences (L1) en Île-de-France

La très grande majorité des Licences sont délivrées dans les 3 académies de Créteil, Paris et Versailles et ne font pas l'objet de modalités d'accès particulières. Pour assurer une place à tous dans les meilleures conditions, des priorités d'affectation sont cependant appliquées en fonction de l'académie d'origine.

LA RÈGLE = formuler au moins un vœu de L1* dans une université de votre académie**

Ce choix est obligatoire, même si vous pouvez ensuite établir la hiérarchie des vœux à votre gré. Sinon, vous ne pourrez pas faire de vœu de L1 en Île-de-France.

* sans modalités particulières d'admission ** celle dans laquelle vous passez votre bac, ou celle de votre domicile si vous êtes en internat en province.

Pour les L1 présentes dans les 3 académies

Si vous préparez le bac dans l'académie de Créteil	Si vous préparez le bac dans l'académie de Paris	Si vous préparez le bac dans l'académie de Versailles
Vous êtes prioritaire		
Université Paris 8 UPEC (Paris-Est Créteil Val-de-Marne) Université Paris13 UPEM (Paris-Est Marne-la-Vallée)	Université Panthéon Sorbonne Paris 1 Université Panthéon Assas Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle Université Paris Sorbonne (Paris IV) Université Paris Descartes UPMC (Pierre et Marie Curie) Université Paris Diderot INALCO	Université Cergy-Pontoise Université Évry Val d'Essonne Université Paris Ouest Nanterre La Défense Université Paris Sud Université Versailles-Saint-Quentin en-Yvelines

Les formations ayant des capacités d'accueil limitées

Bien que non sélectives, certaines Licences ont des capacités d'accueil inférieures au nombre de demandes. Dans ce cas, il y a tirage au sort. C'est le cas par exemple pour :

- Arts du spectacle
- AES (Administration économique et sociale),
- Droit,
- Économie,
- Histoire de l'Art et Archéologie,
- LEA anglais-espagnol (Langues étrangères appliquées),
- Psychologie,
- STAPS,
- Etc.

Compte tenu de la forte demande dans ces disciplines, il est fortement conseillé d'émettre 5 autres vœux de L1 (sans modalités particulières d'admission) sur des licences d'Île-de-France, sans quoi vos demandes seront traitées APRÈS celles des candidats de votre académie qui ont classé 6 vœux de L1 d'Île-de-France (sans modalités particulières d'admission).

Si le nombre de candidats à une L1 d'un établissement particulier excède le nombre de places disponibles, l'application Admission Postbac prend en considération :
 1) l'académie de passage du bac du candidat,
 2) l'ordre des vœux.
 L'affectation des candidats se fait ensuite par tirage aléatoire.

■ Les L1 qui ne sont pas ouvertes dans les 3 académies

Les disciplines : Arts plastiques, langues rares, entrées « portail » dans les disciplines scientifiques (qui conduisent à des licences différenciées, dont le choix sera proposé à l'étudiant dans son cursus universitaire).

Les bacheliers des académies de Créteil, Paris et Versailles sont traités de façon égale. Ils ont la même priorité d'accès à ces filières.

Attention, certaines de ces L1 ont des capacités d'accueil insuffisantes par rapport à la demande. Les candidats sont alors affectés de manière aléatoire par l'application Admission Postbac. Dans ce cas, il leur est fortement recommandé de formuler au moins 6 vœux de L1 d'Île-de-France sans modalités particulières d'admission.

■ Les L1 à modalités particulières d'admission

Les disciplines : Consulter www.admission-postbac.fr et la brochure Onisep *Après le bac en Île-de-France*.

Les critères d'affectation sont propres à chaque formation, chaque université définissant les règles particulières d'admission (sur dossier, test, entretien...).

■ Les L1 à recrutement national

L1 rares pour lesquelles existent des modalités spécifiques de recrutement (les candidats franciliens sont affectés de manière aléatoire par l'application Admission Postbac et les candidats hors Île-de-France sont admis sur dossier, entretien...).

PACES : 1^{ère} année commune aux études de Santé

La première année de Santé est commune aux études médicales, odontologiques, pharmaceutiques et de sage-femme. À la fin de cette première année, quatre classements sont établis qui déterminent l'accès aux filières.

Pour les bacheliers d'Île-de-France :

- Tout vœu exprimé sur l'UFR de Santé en Île-de-France est traité **comme un vœu générique (première année de Santé)**.
- **Vous devez ensuite exprimer obligatoirement 4 vœux d'UFR de Santé (parmi les 7 UFR franciliennes)**, par ordre de préférence, **dont obligatoirement un dans votre académie de passage du bac**.
- Les candidats sont répartis entre les universités au prorata du numerus clausus et selon différents critères (ordre des vœux, série de bac obtenu).

La procédure APB ne permet pas à tous les candidats d'obtenir leur premier choix, mais ils sont assurés d'être affectés dans l'un de leurs 4 vœux.

NOTA BENE : Le concours à l'issue de la PACES est ultra-sélectif : 20% des inscrits réussissent et pour 99%, ils sont issus d'un bac scientifique mention très bien ou bien.

L'application APB en images

L'application Admission Postbac conduit son utilisateur pas à pas à travers toutes les étapes de la procédure. Voici, pour l'apprivoiser avant de vous connecter, un rapide aperçu des écrans et de ses fonctionnalités.

Espace d'inscription

ADMISSION POST BAC
le portail national de coordination des admissions dans l'enseignement supérieur

1 M. TEST Test Terminale française CONTACT/ MES MESSAGES INFORMATION DÉCONNEXION AIDE

INSCRIPTION SCOLARITÉ VOEUX

IDENTITÉ ETAT CIVIL COORDONNÉES ADRESSE E.MAIL CODE CONFIDENTIEL REPRESENTANTS CRITERES SOCIAUX SPORTIF ARTISTE HANDICAP

IDENTITÉ

Cette saisie doit être conforme à votre état civil figurant sur votre carte d'identité ou votre passeport (y compris concernant les accents).

Veuillez ajouter les accents sur votre nom et vos prénoms si nécessaire.

M. Mme. : M. Mme

Nom de famille : TEST

Prénom : Test Terminale française

Deuxième prénom :

Troisième prénom :

Date de naissance (JJ MM AAAA) : 12 / 12 / 1992

Enregistrer

INFORMATION
CRITERES SOCIAUX

Les champs à renseigner :

- Identité
- État civil
- Coordonnées (*adresse et téléphone*)
- Adresse mail
- Code confidentiel
- Représentants légaux
- Critères sociaux
- Sportif Artiste
- Handicap

Cette page vous permet de simuler une demande de bourse : sous réserve de nouvelles articulations entre le site du CNOUS et celui d'APB (cf p. 23).

Espace scolarité

ADMISSION POST BAC
le portail national de coordination des admissions dans l'enseignement supérieur

1 M. TEST Test Terminale française CONTACT/ MES MESSAGES INFORMATION DÉCONNEXION

INSCRIPTION SCOLARITÉ VOEUX

SCOLARITÉ BACCALAUREAT BULLETINS SCOLAIRES

SCOLARITÉ 2014/2015

N°INE : 01300130001

Type de formation : Terminale

Série : Scientifique

Enseignement obligatoire : Ecologie, Agronomie et Terroires

Spécialité : Mathématiques

Etablissement : Lycée de test
Via - (Vendée)
France

française
SCOLARITÉ VOEUX
BULLETINS SCOLAIRES

Modifier

Les rubriques à renseigner :

- Scolarité actuelle (*spécialités, options, langues vivantes*)
- Scolarité antérieure (*classes et établissements des 5 années précédentes*)
- Baccalauréat (*notes des épreuves anticipées*)
- Bulletins scolaires

Les bulletins scolaires sont généralement renseignés directement par votre établissement. Si ce n'est pas le cas, vous devrez les saisir dans l'application, uniquement si les formations que vous sollicitez demandent cette saisie. Dans certains cas, il n'y a pas de saisie des bulletins à effectuer.

Espace candidatures

ADMISSION POST-BAC
Le portail national de coordination des admissions dans l'enseignement supérieur

1 M. TEST Test Terminale française CONTACTER MES MESSAGES INFORMATION SÉLECTION ACOIN

INSCRIPTION SÉLECTIVITÉ VOUEUX

CANDIDATURES

Votre site comporte 2 candidatures dont 1 candidature DUT - DUTS - DTA et 1 candidature DUT

La liste de vos candidatures est affichée ci-dessous. Si vous souhaitez consulter, compléter, modifier, valider, ou supprimer une candidature, veuillez cliquer sur le lien correspondant.

Retour aux résultats de la recherche Ajouter une formation Ordonner les vœux

Formation	Type	DUT	DUTS	DTA	Plus d'infos consultez, validez, supprimez
LUT de Chalon-Sur-Saône Châtillon-Saône (F1) DUT - Production : Science et génie des matériaux	DUT	⚠			Dossier électronique. Pas de dossier papier à envoyer. Attention : la candidature sera bien suivie (date limite le 02/04/2015). C'Open.fr
Lycée De Bois Brûlé Saint-Denis (D14) DUTS - Production : Arrangement d'objet	DUTS / DTA	⚠			Dossier électronique. Pas de dossier papier à envoyer. Attention : la candidature sera bien suivie (date limite le 02/04/2015). C'Open.fr

Retour aux résultats de la recherche Ajouter une formation Ordonner les vœux

© Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Les rubriques à renseigner :

- Candidatures (rechercher, sélectionner une formation, consulter, modifier, confirmer une candidature, suivre l'état du dossier)
- Ordre des vœux

Retrouvez les démos pas à pas des experts de la procédure

SALON ADMISSION POSTBAC

Bien choisir pour réussir

Grande Halle de la Villette
Entrée gratuite 9h-18h
Métro ligne 5, Porte de Pantin
Tramway T3, arrêt Porte de Pantin ou Parc de la Villette

Toutes les infos

- ▶ sur le nouveau site du salon www.admission-postbacidf.fr
- ▶ sur **APB l'appli**, disponible dès janvier sur App Store et Google Play
- ▶ sur pour avoir toutes les actus du salon

www.admission-postbacidf.fr

9 & 10 janvier 2015



Inscrivez-vous dans une université qui place la réussite de ses étudiants et leur insertion professionnelle au cœur de ses enseignements !

Un vrai campus



verdoyant et moderne, qui est un lieu d'études, de vie et de détente

- » des activités culturelles, sportives, associatives
- » des bibliothèques pour travailler
- » des rencontres avec des étudiants du monde entier

Une offre de formation



apb.u-paris10.fr

- » bi- et pluri-disciplinaire
- » permettant d'activer des doubles Licences
- » avec un suivi personnalisé dès votre entrée à l'Université
- » de nombreux partenariats permettant la mobilité à l'international
- » en relation avec les besoins des entreprises

Seule université en Île-de-France



à représenter toutes les Sciences humaines et sociales, Paris Ouest propose des cursus innovants dans les domaines suivants :

- » Arts, lettres, langues
- » Sciences humaines et sociales
- » Droit, économie, gestion
- » Sciences, technologies, santé
- » Sciences et techniques des activités physiques et sportives



Rencontrez-nous lors de notre **JOURNÉE**
PORTES OUVERTES - 11 février 2015

10h-17h

Du côté de la vie étudiante

La procédure APB coordonne un certain nombre d'informations, notamment en matière de vie étudiante.

L'application Admission Postbac vous permet d'effectuer une simulation d'attribution de bourse.

Sachez que les bourses d'enseignement supérieur sont attribuées plus largement que celles du secondaire.

Il vous faudra indiquer les éléments suivants :

- le revenu brut global de vos parents (avis fiscal 2014 portant sur les revenus de l'année 2013),

- le nombre de frères et sœurs à la charge de votre famille,

- le nombre de ceux scolarisés dans un établissement de l'enseignement supérieur.

Vous obtiendrez un avis conditionnel d'attribution de bourse. Renseignez-vous ensuite auprès du Crous de votre académie pour compléter votre dossier social étudiant (DSE).

INSCRIPTION SCOLARITÉ VOEUX

IDENTITÉ ETAT CIVIL COORDONNÉES ADRESSE E-MAIL CODE CONFIDENTIEL REPRÉSENTANTS CRITÈRES SOCIAUX SPORTIF ARTISTE HANDICAP

CRITÈRES SOCIAUX

ATTENTION
Vérifiez soigneusement votre saisie avant d'enregistrer.
Toute erreur de saisie pourra être considérée comme une fausse déclaration.

ANNEE 2014 - 2015 :

Etes-vous actuellement boursier du gouvernement français ? Non boursier

Nombre de parts de bourses : 2

ANNEE 2015 - 2016 :

Informations
Les bourses d'enseignement supérieur sont attribuées plus largement que celles du secondaire.
Pour savoir si vous pouvez utilement faire une demande de bourse, complétez les trois champs suivants puis cliquez sur "Calcul de l'avis conditionnel d'attribution de bourse".

Revenu brut global ou déficit brut global de l'avis d'impôt 2014 portant sur les revenus de l'année 2013 (en euros) : 10000

Le Dossier social étudiant (DSE)

Le Dossier social étudiant (ou DSE) est la procédure unique de demande de bourse et de logement en résidence universitaire.

• **Du 15 janvier au 30 avril**, la demande se fait sur le site internet du Crous (centre régional des œuvres universitaires et scolaires) de l'académie dans laquelle vous êtes inscrit cette année.

Dans les 15 jours suivant la demande, vous recevrez un dossier à retourner complété.

• Le Crous émet ensuite un avis conditionnel sur votre demande (attribution, rejet, attente). À partir de juin, le Crous donne une

réponse définitive au vu de votre justificatif d'inscription.

Ne contactez votre Crous qu'en cas de changement de situation (une baisse notable des ressources familiales).

Pour en savoir plus :

→ Crous de Créteil, www.crous-creteil.fr

→ Crous de Paris, www.crous-paris.fr

→ Crous de Versailles, www.crous-versailles.fr

« Ce que j'aime ?

**Cours en ligne, TD interactifs,
être connectée avec mes profs
et les universités du monde entier.»**

AUDE, MASTER 2 MÉTIERS DU COMMERCE INTERNATIONAL

**L'UNIVERSITÉ.
UN CHOIX QUI ME RÉUSSIT.**

A l'université, les nouvelles technologies de l'information sont mises au service de la réussite des étudiants : création de campus numériques, MOOCs (cours en ligne ouverts à tous), "fab-labs", TD interactifs, pédagogies innovantes et interactives. L'université se tourne vers l'avenir, avec un enseignement connecté au service de la réussite des étudiants.



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

 www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

JPO

Aller aux Journées Portes Ouvertes des Universités est une bonne occasion de s'informer, de rencontrer enseignants et étudiants et de se familiariser avec les lieux.

Retrouvez les JPO des IUT en p.26.

ACADÉMIE DE PARIS

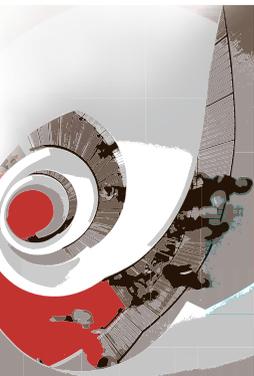
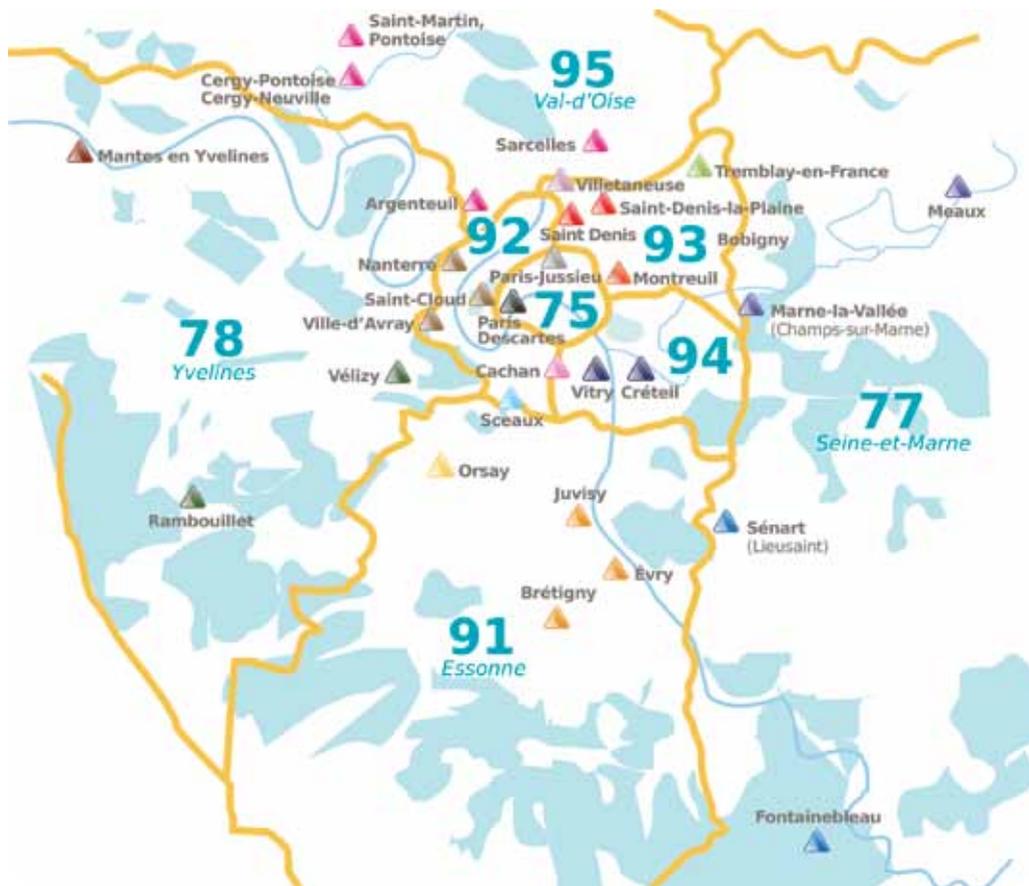
ACADÉMIE DE CRÉTEIL

ACADÉMIE DE VERSAILLES

Panthéon-Sorbonne www.univ-paris1.fr	Samedi 7 mars	10h30 à 17h	Droit, Science politique
	Samedi 14 mars	12h30 à 18h	AES, Économie, Gestion, MIAHS, Histoire de l'art et archéologie, Arts plastiques, Cinéma, Géographie, Histoire, Philosophie, Sciences sociales
Panthéon-Assas www.u-paris2.fr	Samedi 31 janvier	10h à 17h	Toutes disciplines
	Samedi 7 février	9h30 à 15h	Toutes disciplines
Sorbonne Nouvelle www.univ-paris3.fr	Samedi 7 mars	9h30 à 17h30	Toutes disciplines
Paris-Sorbonne www.paris-sorbonne.fr	Samedi 7 février	13h à 17h30	Toutes disciplines
Paris Descartes www.univ-paris5.fr	Samedi 7 mars	9h30 à 17h30	Toutes disciplines
UPMC www.upmc.fr	Samedi 7 février	9h à 12h	Médecine et formations paramédicales
	Samedi 7 février	13h à 18h	Sciences
Paris Diderot www.univ-paris-diderot.fr	Samedi 7 février	14h-18h	Santé
	Samedi 7 mars	14h	Arts, Lettres, Langues, Économie, Gestion, Sciences humaines et sociales, Sciences, Technologies, CPEI, École d'ingénieurs Denis Diderot
Vincennes-Saint-Denis www.univ-paris8.fr	Samedi 7 février	13h30 à 17h30	Toutes disciplines
Paris-Est Créteil Val-de-Marne UPEC www.u-pec.fr	Samedi 14 mars	10h à 16h	Arts, Lettres, Langues, Droit, Économie, Gestion, Sciences, Technologies, Santé, Sciences humaines et sociales
Paris 13 www.univ-paris13.fr	Samedi 24 janvier	10h-13h,14h-17h	Institut Galilée et Sup Galilée (École d'ingénieurs)
	Mercredi 4 février	13h30 à 17h30	Santé, STAPS et Science de la vie
	Jeudi 28 mai	9h à 13h	Printemps à la fac - Toutes disciplines
Paris-Est Marne-La-Vallée www.u-pem.fr	Samedi 7 mars	9h30 à 17h30	Arts, Lettres, Langues, Économie, Gestion, Sciences, Mathématiques, Informatique, Santé, Sciences humaines et sociales, STAPS
Paris Ouest Nanterre La Défense www.u-paris10.fr	Samedi 7 février	9h30 à 12h30	Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)
		14h à 17h	Métiers du livre
	Mercredi 11 février	10h à 17h	Toutes disciplines
Cergy-Pontoise www.u-cergy.fr	Samedi 7 février	10h à 17h	Toutes disciplines
Evry-Val-d'Essonne www.univ-evry.fr	Samedi 7 février	10h à 17h	Toutes disciplines
Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines www.uvsq.fr	Samedi 31 janvier	9h30 à 13h30	Sciences de la santé
		14h30 à 17h30	Droit et Science politique
		14h30 à 17h30	Sciences Sociales, Institut d'études culturelles internationales, Institut supérieur de management, Observatoire de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
		14h30 à 17h30	Sciences, ISTY l'École d'ingénieurs de l'UVSQ
Paris Sud www.u-psud.fr	Samedi 7 février	10h à 11h	Toutes disciplines

Excellez à l'Université

CHOISISSEZ LES IUT



ariut
ÎLE-DE-FRANCE

18 IUT en Île-de-France

23 spécialités de DUT et plus de 200 licences professionnelles appréciées par 96 % des chefs d'entreprise *

* Sondage IPSOS

Il y a forcément un IUT près de chez vous.



BOBIGNY - JPO : 4 février (matin et après-midi) - 1, rue de Chablis, 93017 BOBIGNY Cedex - Tél. : 01 49 40 30 00
www.iut-bobigny.univ-paris13.fr



CACHAN - JPO : 28 janvier (après-midi), **14 mars** (après-midi)
9, av. de la Division Leclerc, 94230 CACHAN - Tél. : 01 41 24 11 00 - Fax : 01 41 24 11 99 - www.iut-cachan.fr



CERGY-NEUVILLE - JPO : 7 février (après-midi)
5, mail Gay-Lussac - Neuville-sur-Oise - 95031 CERGY-PONTOISE Cedex - Tél. : 01 34 25 68 30 - Fax : 01 34 25 68 01
SAINT-MARTIN, PONTOISE - JPO : 7 février (après-midi)
2, avenue Adolphe Chauvin, 95302 CERGY-PONTOISE Cedex - Tél. : 01 34 25 65 00 - Fax : 01 34 25 28 20
ARGENTEUIL - JPO : 7 février (après-midi), **11 mars** (après-midi)
95/97, rue Valère Collas, 95100 ARGENTEUIL - Tél. : 01 39 98 34 00/73 - Fax : 01 39 98 34 20/89
SARCELLES - JPO : 7 février (après-midi), **11 mars** (après-midi)
34, bd H. Bergson, 95200 SARCELLES - Tél. : 01 34 38 26 00 - Fax : 01 34 38 26 27 - www.iut.u-cergy.fr



CRÉTEIL - JPO : 4 février (après-midi), **14 mars** (matin et après-midi)
61, avenue du Général de Gaulle, 94010 CRÉTEIL Cedex - Tél. : 01 45 17 16 84 - Fax : 01 45 17 16 86
VITRY - JPO : 4 février (après-midi), **14 mars** (matin et après-midi)
122, rue Paul Armangot, 94400 VITRY-SUR-SEINE - Tél. : 01 45 17 16 84 - Fax : 01 45 17 16 86 - <http://iut.u-pec.fr>



ÉVRY - JPO : 7 février (matin et après-midi) - Quartier « Les Passages », 22, allée Jean-Rostand, 91025 ÉVRY Cedex
BRÉTIGNY-SUR-ORGE - JPO : 7 février (matin et après-midi) - Chemin de la Tuilerie, 91220 BRÉTIGNY-SUR-ORGE
JUVISY - JPO : 7 février (matin et après-midi) - 4, avenue Condorcet, 91260 JUVISY-SUR-ORGE
Tél. scolarité : 01 69 47 72 04 - scolarite@iut.univ-evry.fr - www.iut.univ-evry.fr



CHAMPS-SUR-MARNE - JPO : 7 mars (matin et après-midi)
Cité Descartes, 2, rue Albert-Einstein, 77420 CHAMPS-SUR-MARNE - Tél. : 01 60 95 85 85 - Fax : 01 60 95 85 55
MEAUX - JPO : 7 mars (matin et après-midi)
17, rue Jablot, BP 24, 77101 MEAUX Cedex - Tél. : 01 64 36 44 10 - Fax : 01 64 36 44 55 - www.iut.univ-mlv.fr



MANTES-EN-YVELINES - JPO : 7 février (matin et après-midi)
7, rue J. Hoët, 78200 MANTES-LA-JOLIE - Tél. : 01 30 98 13 62 - Fax : 01 30 98 16 96 - www.iut-mantes.uvsq.fr



MONTREUIL - JPO : 28 janvier (après-midi) - 140, rue de la Nouvelle France, 93100 MONTREUIL
Tél. : 01 48 70 37 00 - Fax : 01 48 70 86 49 - www.iut.univ-paris8.fr



ORSAY - JPO : 7 février (matin et après-midi)
Plateau de Moulon, 91400 ORSAY - Tél. : 01 69 33 60 00 - Fax : 01 60 19 33 18 - www.iut-orsay.u-psud.fr



PARIS DESCARTES - JPO : 7 février (matin et après-midi)
143, avenue de Versailles, 75016 PARIS - Tél. : 01 76 53 47 23/24 - www.iut.parisdescartes.fr



PARIS-JUSSIEU - JPO : 11 février (après-midi)
ZAC de Pajol, 20, rue du département - 75018 PARIS - Tél. : 01 57 27 79 74 - www.iut.univ-paris7.fr



SAINT-DENIS - JPO : 31 janvier (matin et après-midi), **7 mars** (matin et après-midi)
Place du 8 Mai 1945, 93206 SAINT-DENIS Cedex - Tél. : 01 49 40 61 34 / 61 35 - Fax : 01 49 40 61 36
SAINT-DENIS-LA-PLAINE - JPO : 31 janvier (matin et après-midi), **7 mars** (matin et après-midi)
3, rue de la Croix Faron, 93210 SAINT-DENIS-LA-PLAINE - www.iutsd.univ-paris13.fr



SCEAUX - JPO - 7 février (matin et après-midi) - 8, avenue Cauchy, 92330 SCEAUX
Tél. : 01 40 91 24 00 - Fax : 01 40 91 24 19 - www.iut-sceaux.u-psud.fr



SÉNART, rue Georges Charpak, 77567 LIEUSAIN - Tél. : 01 64 13 44 90 - Fax : 01 64 13 45 00 - www.iutsf.com
FONTAINEBLEAU, route forestière Hurtaut, 77300 FONTAINEBLEAU - Tél. : 01 60 74 68 00 - Fax : 01 60 74 68 29
JPO : 31 janvier (matin et après-midi) sur tous les sites, **14 mars** (matin/Sénart, après-midi/Fontainebleau)



TREMBLAY-EN-FRANCE - JPO : 18 mars (matin et après-midi) - 3, rue de la Râperie, 93290 TREMBLAY-EN-FRANCE
Tél. : 01 41 51 12 26 (GLT), 12 22 (GEA) et 12 24 (GIM) - Fax : 01 48 61 38 17 - www.iu2t.univ-paris8.fr



VÉLIZY, 10-12, avenue de l'Europe, 78140 VÉLIZY - Tél. : 01 39 25 48 33 - www.iut-velizy.uvsq.fr
RAMBOUILLET, 19, allée des Vignes, 78120 RAMBOUILLET - Tél. : 01 30 46 51 00 - Fax : 01 30 46 51 01
JPO : 31 janvier (matin et après-midi)



VILLE-D'AVRAY, 50, rue de Sèvres, 92410 VILLE-D'AVRAY - Tél. : 01 40 97 48 00 - Fax : 01 40 97 48 79
NANTERRE, 200, Av de la République, 92000 NANTERRE - Tél. : 01 40 97 98 27
SAINT-CLOUD, 11, avenue Pozzo di Borgo, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. : 01 40 97 98 20 - www.cva.u-paris10.fr
JPO : 7 février (matin et après-midi) et **11 mars** (matin et après-midi)



VILLETANEUSE - JPO : 28 janvier (après-midi) - 99, avenue J.-B. Clément, 93430 VILLETANEUSE
Tél. : 01 49 40 44 51 - www.iutv.univ-paris13.fr

Et si vous choisissiez un

BEAU
TRAVAIL!

beautravail.org

115 clips d'une minute qui mettent en lumière
des métiers qui recrutent.



1 MILLION
D'EMPLOIS

Spécial Parents

Comment mieux gérer la procédure ?

Votre enfant va utiliser cette année la procédure nationale Admission Post-bac, qui gère l'inscription à la plupart des formations de l'enseignement supérieur. Quelques conseils pour mieux l'accompagner.

L'approche d'APB est souvent rendue complexe par l'inquiétude des élèves et des parents face à l'imminence des choix. Plus votre enfant et vous-même serez informés sur ses possibilités d'orientation, plus vous saurez quels choix faire et comment bien positionner ses vœux. Aidez-le à se poser les bonnes questions dès maintenant, échangez avec lui, proposez-lui de rencontrer un conseiller d'orientation-psychologue, accompagnez-le dans ses démarches, aux salons et dans les établissements (journées portes ouvertes).

S'informer et dialoguer.

Le paysage de l'enseignement supérieur aujourd'hui n'a rien à voir avec celui que vous avez connu : les passerelles entre les différents types de formations se sont multipliées, permettant à chacun de construire des parcours plus souples et plus personnalisés. Pour éviter les erreurs d'appréciation et les clichés, n'hésitez pas à vous documenter.

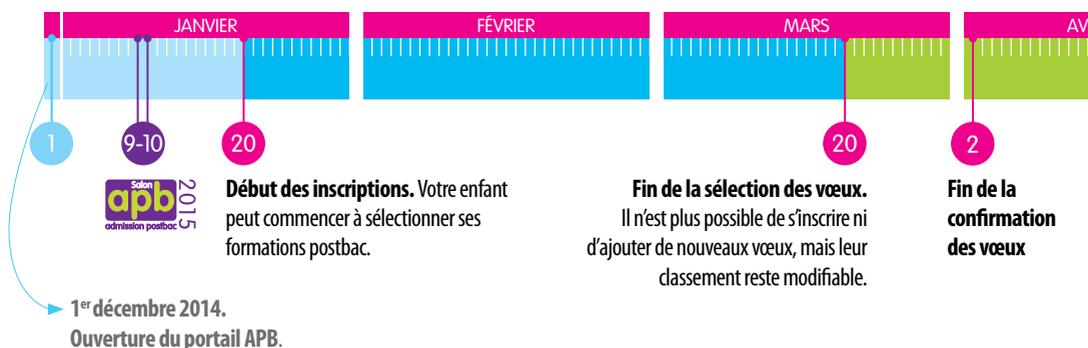
Par ailleurs, faites confiance à votre enfant : partez de ses réflexions et non de vos seuls désirs. La procédure APB est l'occasion de dialoguer et de faire ensemble le tour des scénarios possibles.

Soyez vigilants sur le calendrier... et posez vos alertes dès maintenant !

La procédure Admission Postbac est destinée à faciliter les démarches d'inscription des élèves de terminale dans l'Enseignement supérieur. Différentes phases la ponctuent, avec des dates butoirs.



Formuler ses vœux



Éviter le stress de la dernière minute !

Le dernier, le serveur a enregistré 600 000 connexions le 20 mars et 60 000 élèves ont enregistré leurs vœux le dernier jour : n'attendez pas, évitez un stress inutile, avec un fort risque d'erreur, qui ne vous laisse aucun recours.

> **La procédure APB doit être enclenchée DÈS janvier.**



Intégrez dès maintenant les dates dans votre agenda pour aider votre enfant à s'organiser et à anticiper.

Flashez pour télécharger les alertes APB

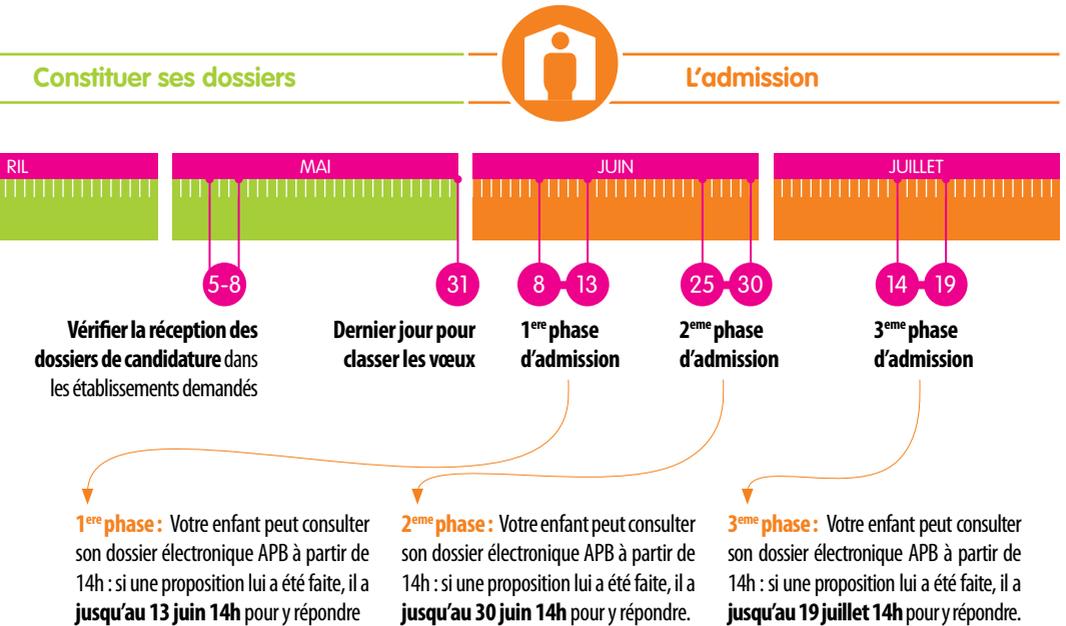
Des choix clairs et personnels

Avant qu'il ne se lance dans la procédure APB, proposez à votre enfant de hiérarchiser ses vœux.

Ce classement est tout aussi important que l'enregistrement des vœux. Si le premier vœu est octroyé par l'application APB, il annule automatiquement tous les vœux suivants, et il n'y a pas de recours.

C'est pourquoi la période de classement des vœux est longue : elle permet de revenir sur ce classement, et de l'affiner : le premier vœu doit correspondre à ce que votre enfant veut vraiment faire, et les vœux suivants doivent être classés selon l'ordre de préférence.

Découvrez toutes les phases ci-dessous pour accompagner votre enfant dans ses choix d'orientation.



Davantage de passerelles dans l'enseignement supérieur

Les choix que va faire votre enfant cette année sont importants mais il faut aussi savoir relativiser. Ne surinvestissez pas affectivement la décision d'orientation : elle est importante mais ne conditionne pas toute la vie professionnelle de votre enfant. Depuis quelques années, l'enseignement supérieur s'est réorganisé pour offrir davantage de passerelles entre les filières et les formations, voire parfois des possibilités de réorientation en cours d'année.

Parlez d'orientation et aiguillez-le sans projeter vos envies, dialoguez, accompagnez-le dans ses démarches, notamment lors du salon et documentez-vous avec les brochures et le site internet de l'ONISEP, mine d'informations pour votre enfant dans son choix d'orientation et pour vous dans votre démarche d'accompagnement.

**QUE FAIRE
APRÈS
LE BAC ?**

**PARS À L'ÉTRANGER
AVEC EF !**

*01 42 61 46 26
www.ef.com*

Centres Internationaux de Langues



Lexique du Sup'

AES : Administration économique et sociale

BTS : Brevet de technicien supérieur

BTSA : Brevet de technicien supérieur agricole

CIO : Centre d'information et d'orientation

COP : Conseiller d'orientation psychologue

Collante : Relevé des notes du bac

CPES : Classe préparatoire aux études supérieures

CPGE : Classe préparatoire aux grandes écoles

CROUS : Centre régional des œuvres universitaires et scolaires, qui gère les bourses et le logement étudiant.

DCG : Diplôme de comptabilité et de gestion

DMA : Diplôme des métiers d'art

DTS : Diplôme de technicien supérieur (3 ans)

DUT : Diplôme universitaire de technologie, délivré par les IUT

Erasmus : programme d'échange européen, qui permet d'effectuer une partie de son cursus (études ou stage) dans une autre université européenne, grâce au LMD (validation des périodes de stages ou d'études, allocations, etc.).

IEP : Instituts d'études politiques

IMN : Institut des métiers du notariat

INSA : Institut national des sciences appliquées

Inscriptions : On distingue l'inscription administrative (qui se fait à l'université dès la confirmation de l'obtention du bac), de l'inscription pédagogique (qui consiste à organiser sa scolarité avec le secrétariat de son UFR, choisir ses options, les modalités de contrôle de connaissances, etc. juste avant la rentrée universitaire)

IUT : Institut universitaire de technologie

LEA : Langues étrangères appliquées

LMD : Licence (bac+3) Master (bac+5) et Doctorat (bac+8) sont les 3 grades reconnus en Europe

Licence : Grade universitaire, la Licence requiert 3 années d'études après le bac (180 crédits – ECTS European Credits Transfer System, 6 semestres). La L1 (première année de Licence) est pluridisciplinaire, la L2 amorçant une spécialisation.

Licence professionnelle : 3ème année de Licence mise en place en partenariat avec les branches professionnelles, comprenant 12 à 16 semaines de stage, destinée à permettre l'entrée sur le marché du travail.

MAN : Classe de mise à niveau

MANAA : Classe de mise à niveau en arts appliqués

Master : Grade universitaire, le Master requiert 2 années

d'études - M1 et M2 - (120 crédits, 4 semestres), après la Licence.

Mention : Chaque domaine de formation universitaire est subdivisé en « mentions ». La mention du diplôme précise la discipline ou la « majeure » de la formation suivie par l'étudiant.

PACES : Première année commune aux études de Santé

Parcours : Ensemble des unités d'enseignements (UE) suivies pour obtenir un diplôme universitaire. Les universités proposent, pour chaque mention de diplôme, plusieurs parcours : cela permet aux étudiants d'affiner leur projet de formation et leur démarche de professionnalisation.

Passerelles : Les passerelles permettent aux étudiants de se réorienter de façon plus souple au fur et à mesure de leurs études, en accédant à d'autres cursus en fonction de leurs acquis et sous certaines conditions.

SAIO : Service académique d'information et d'orientation

SCUIO : Service commun universitaire d'information et d'orientation

Semestres : Les formations universitaires sont organisées en semestres (fin septembre/fin janvier – début février/fin mai), chacun d'eux étant ponctué par des partiels (périodes d'examen).

STAPS : Sciences des activités physiques et sportives

STS : Section de technicien supérieur (qui prépare au diplôme BTS)

SUAPS : Service universitaire des activités physiques et sportives, qui organise les activités proposées aux étudiants

SUMPPS : Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé, qui assure la prévention au sein de l'université et, dans ce cadre, les examens médicaux et consultations.

TD/TP : Les travaux dirigés, par petits groupes, permettent de travailler spécifiquement certains points des cours. Les travaux pratiques répondent à une approche des connaissances davantage fondée sur l'expérience. TD et TP complètent les cours magistraux.

Unités d'enseignements (UE) : Ensemble d'enseignements, plusieurs UE composant la formation. Cette formation est dispensée au sein d'UFR (unités de formation et de recherche), qui rassemblent les enseignements d'une même discipline.



TOUT ÉTUDIANT doit obligatoirement s'inscrire à la Sécurité sociale étudiante*, il ne dépend plus de celle de ses parents.

* sauf cas particuliers (cf www.smerep.fr/Sécu étudiante)



QUAND l'étudiant doit-il s'inscrire à la Sécurité sociale étudiante ?

L'inscription se réalise exclusivement **auprès de l'établissement d'enseignement supérieur lorsque l'étudiant remplit son dossier d'inscription.**



COMMENT doit-il s'inscrire ?

Sur le dossier d'inscription (version papier ou Internet) figure **une rubrique spécifique dédiée à la Sécurité sociale.** L'établissement demande à l'étudiant d'inscrire son N° de Sécurité sociale, la profession de ses parents et **de choisir son centre payeur de Sécurité sociale étudiante.**

En optant pour le Centre 617-SMEREPE de Sécurité sociale étudiante, N°1 en qualité de services*, **vous devez cocher ou inscrire "Centre 617-SMEREPE" dans cette rubrique :**



Formulaire Cerfa S 1205g téléchargeable sur smerep.fr, rubrique "Sécu étudiante".

- Une fois cette étape finalisée, l'établissement adresse automatiquement à la SMEREPE l'affiliation de l'étudiant à la Sécurité sociale étudiante.
- L'étudiant est couvert pour ses frais de santé par le Centre 617 - SMEREPE de Sécurité sociale étudiante pour l'année universitaire. C'est son unique régime d'assurance maladie.



L'inscription est-elle GRATUITE ou payante ?

L'inscription à la Sécurité sociale étudiante est OBLIGATOIRE et payante, sauf dans certains cas. Pour prendre connaissance de sa situation, l'étudiant doit remplir son diagnostic sécu sur smerep.fr, rubrique **"Pratique / diagnostic en ligne"**. C'est simple, rapide et gratuit.

Dans le cas où l'inscription est PAYANTE, le versement de la cotisation s'effectue directement auprès de l'établissement d'enseignement supérieur (elle était de 213€ pour l'année universitaire 2014 - 2015).

Vous souhaitez plus d'informations sur l'affiliation à la Sécurité sociale étudiante ?



Accueil SMEREPE de Saint-Michel - 54, Boulevard Saint-Michel - 75006 Paris
du lundi au jeudi de 9h à 17h50, le vendredi et le samedi de 9h à 17h20
(accueil en anglais, espagnol, chinois, portugais et russe uniquement le samedi).

@ smerep.fr / Rubrique : "Nous contacter"

01 56 54 36 34 : Du lundi au vendredi de 9h à 18h



Fiche pratique à conserver

5 BONNES RAISONS DE CHOISIR LE CENTRE 617-SMERE POUR SA SÉCU ÉTUDIANTE !

1 Le Centre 617-SMERE est le N°1* en qualité de services



2 Des soins remboursés partout en France en 48h avec votre carte Vitale, en Europe et à l'étranger



3 8 accueils en Ile-de-France dont celui de Paris
OUVERT LE SAMEDI
et en multilingue



4 Des services fiables
• Appel non surtaxé, facilement joignable
• Un espace personnel et gratuit MY SMERE



5 Un Centre médical et dentaire à disposition à Paris



* Note de 9,4/10 pour sa qualité de services (audit en 2012 de l'Assurance maladie).

Nous on a  choisi le
617 SMERE



L'ALTERNANCE À L'INFA, UN DIPLÔME, UN EMPLOI, VOTRE AUTONOMIE !

- BTS Assistant(e) de Manager (AM)
- BTS Négociation et Relation Client (NRC)
- BTS Management des Unités Commerciales (MUC)
- BTS Tourisme
- BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social (SP3S)
- BTS Hôtellerie Restauration(*)
- BTS Diététique (*)
- MC Accueil Réception
- MC Organisateur de réceptions

(*) BTS proposés uniquement à l'INFA à Gouvieux, près de Chantilly (60) - Tél. 03.44.67.14.14

Accompagnement dans la recherche de votre contrat d'apprentissage dès votre inscription.



PORTES OUVERTES 2015

> Samedis 24 janvier et 14 mars
de 10h à 16h

> Les mardis nocturne :
10 février, 14 avril, 7 juillet, 8 septembre
de 17h30 à 20h

INFA - CFA Multimétiers

94130 Nogent-sur-Marne - 9 rue Anquetil
RER A Nogent-sur-Marne ou RER E Nogent Le Perreux
Tél. 01 45 14 64 00

Par mail : info@infa-formation.com

www.infa-formation.com

www.facebook.com/INFA.FORMATION

[@infaformation](https://twitter.com/infaformation)

NOUS CONTACTER



Bien plus qu'une Fac. Un avenir.



FACO PARIS

Etablissement privé d'enseignement supérieur, la Faculté Libre de Droit, d'Economie et de Gestion de Paris (FACO PARIS) propose des cursus de formation issus d'une expérience de plus de 40 ans. FACO PARIS inscrit l'excellence et la réussite de ses étudiantes et de ses étudiants au cœur de sa démarche pédagogique. Les enseignements sont organisés en deux cursus majeurs : DROIT et ECONOMIE-GESTION. Ils sont complétés au choix par des doubles-cursus tels que Droit-Sciences Politiques, Droit-Anglais, Economie/Gestion-Anglais ; avec en plus, la possibilité de préparer les concours d'entrée dans les Ecoles de Commerce et de Management ainsi que les concours d'entrée dans les Instituts d'Etudes Politiques. Qualité de l'enseignement, efficacité de l'accompagnement pédagogique, proximité avec l'équipe éducative et complémentarité avec l'environnement professionnel constituent les atouts majeurs de FACO PARIS. Des stages en entreprises sont inclus dans chacune des années des cursus de formation.

www.facoparis.com

115-117 rue Notre Dame des Champs 75006 Paris - 01 53 10 24 70 - info@facoparis.org



FACO PARIS

FORMER L'HOMME POUR LE MONDE

FACULTÉ DE DROIT
FACULTÉ D'ECONOMIE ET DE GESTION

RÉUSSIR

BACCALAURÉAT

- Terminales S et ES "pilotes" orientées HEC ou orientées Sciences Po
- Stages intensifs de révision et perfectionnement à la Toussaint, Noël, février, Pâques pour Premières et Terminales
- Cycles continus et cycles intensifs de révisions pour classes de Premières et de Terminales
- Stage d'étude de documents économiques et sociologiques
- Concours des écoles de commerce accessibles après le bac
- Concours des écoles d'ingénieurs accessibles après le bac
- Stages et cycles d'initiation Sciences Po dès la première pour suivre les nouvelles dates des concours d'entrée
- Test probatoire de l'École du Louvre
- Concours Bachelor Ecricome, Atout+3, réseau EGC
- Encadrement de la première année de Droit

HEC-ESSEC-ESCP Europe-EML

- Classes préparatoires "pilotes" voie S et voie E
- Stages intensifs de révision et de perfectionnement à la Toussaint/Noël, février, Pâques
- Stage de pré-rentree fin août - début septembre
- Stages de préparation des oraux
- Stage de préparation des concours littéraires "BEL" en février
- "English Summer session in Paris" durant l'été

SCIENCES PO

- IEP de Province : classes préparatoires annuelles et stages intensifs à Pâques ou en juin
- IEP de Paris et province : prépa en cycle continu parallèle à la Terminale les mercredis ou samedis ; prépa en cycle de stages intensifs (Pré-rentree, Toussaint, Noël, février, Pâques)

MATH SUP - MATH SPÉ

- Classe Math Spé PC* "pilote" réservée à des 5/2
- Stages intensifs en février et à Pâques pour Sup et Spé
- Stages de pré-rentree fin août - début septembre pour Math Sup et Math Spé (de TS vers Sup et de Sup vers Spé)

ipesup

MEDISUP

SCIENCES

PRÉPARATION AUX CONCOURS



Médecine
Pharmacie
Dentaire
Sage-femme

Paramédical

*kinésithérapeute, orthophoniste,
psychomotricien, audioprothésiste*

10 centres d'enseignement à Paris

Secrétariat : 16, rue de la Cerisaie - 75004 Paris - tél. 01 48 04 90 50 - fax 01 48 04 08 30

www.medisup.com



S'informer au Salon APB

**Salon Admission Postbac
9 et 10 janvier 2015
Grande Halle de la Villette**

Tous les acteurs sur un espace !

**Ce salon a deux objectifs clés pour les futurs étudiants
mais également leurs parents :**

- **Trouver ou compléter les infos** sur les filières, les métiers, les formations en un seul lieu.
 - **Mieux comprendre la procédure**, avec des conférences dédiées à la procédure et à vos questions
-

Le Salon Admission Postbac

4 espaces pour y voir plus clair !

Le Salon APB offre aux futurs étudiants un panorama complet de l'enseignement supérieur, et des services très qualitatifs.



L'espace APB : comprendre toutes les étapes de la procédure

Animé par les experts des rectorats de Créteil, Paris et Versailles, cet espace permet à tous de bien comprendre la procédure et de poser d'emblée toutes leurs questions.



L'espace Onisep : s'informer pour mieux s'orienter

Les équipes de l'ONISEP vous accueillent et mettent à disposition leurs différentes ressources, notamment la librairie, où l'ensemble des titres édités est disponible.



Un parcours simple et lisible de toutes les formations

Plus de 200 exposants, les Universités et leurs IUT, les écoles, les classes prépas (CPGE), les BTS, pour tout savoir sur les cursus, les filières, les modalités d'inscription, les débouchés professionnels, la vie étudiante, et poser toutes ses questions avant de commencer à faire son choix.



Conseil personnalisé : des conseils sur mesure

Plus de 60 conseillers d'orientation psychologues reçoivent les élèves en entretien individuel et peuvent les accompagner dans la formulation de leurs choix.

Priorité à l'info !

Rythmant les 2 jours du salon, des experts se relaieront au micro pour **30 conférences** inédites et répondront aux questions des lycéens et de leurs parents.

-> Voir toutes les conférences en page 43-45

-> Consultez la liste des intervenants sur www.admission-postbacidf.fr

L'équilibre des formations pour mieux choisir

Sur 10 000m², plus de 200 exposants se mobilisent pour renseigner et conseiller les lycéens et leurs parents : cursus, filières, modalités d'inscription, débouchés professionnels, vie étudiante...

Le Village des Universités et de leurs IUT

Les universités franciliennes présentent leur offre de formations, regroupées par pôles disciplinaires :

- Arts, Lettres, Langues, Communication
- Droit, Économie, Gestion,
- Sciences et Techniques, STAPS-Santé
- Sciences Humaines et Sociales
- Tous les IUT d'Île-de-France.

Le Village des Écoles et des Prépas

Les formations proposées par les écoles sont regroupées par spécialités pour faciliter le repérage :

- Ingénieurs / Scientifiques
- Commerce
- Arts / Multimédia
- Autres formations : Sport, Séjour linguistique, CFA, etc.

L'espace Prépas : Matières enseignées, écoles accessibles à l'issue de la prépa, rythme d'études, admission et inscription...

Cet espace est animé par les associations de professeurs de CPGE (Classes préparatoires aux grandes écoles) : APPLS, APHEC, UPS, UPSTI. L'occasion de discuter librement et directement avec les enseignants.



Le Village interacadémique des BTS

Tous les BTS d'Île-de-France, regroupés par grandes familles de métiers : métiers de l'optique, du BTP, de l'énergie, du paramédical, du commerce, du design, du tourisme...

L'Espace métiers/alternance

L'occasion de rencontrer des opérationnels et des responsables de recrutement des entreprises exposantes, échanger avec eux sur les possibilités d'alternance et les perspectives métiers.

L'Espace vie étudiante

L'Accueil conseil handicap

Les + du salon APB

Consultez la liste des exposants sur le site du Salon APB : www.admission-postbacidf.fr

- Le paysage très complet des formations postbac
- La mobilisation massive des universités franciliennes et de tous leurs IUT
- Une information sur la procédure APB donnée en direct par les responsables des rectorats
- Le Salon de tous les élèves de Terminale et de Première
- L'investissement des acteurs : les équipes des recteurs, les conseillers d'orientation-psychologues, les proviseurs et les équipes pédagogiques
- Une information toujours actualisée sur l'enseignement supérieur, dont le paysage a beaucoup changé



ESGCI

Marketing et relations
internationales



ESGF

Finance
et comptabilité



ESGRH

Ressources humaines

Bachelors et Mastères en 3 et 5 ans
Titres certifiés de niveau I
Alternance possible dès la 3^e année
98 universités partenaires à l'international
Accessible aux boursiers

**Admission
simplifiée
hors APB**

esgci.com

esgf.com

esgrh.fr

**1^{ER} GROUPE D'ÉCOLES
DE COMMERCE PARISIENNES**

**Groupe
ESG**



Vendredi 9 janvier

	Amphithéâtre Boris Vian (300 places)	Salle de conférence 1 (150 places)	Salle de conférence 2 (100 places)
10h00-10h45	<p>LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉDUCATION AEF</p> <p>Lycée - Enseignement supérieur : comment créer une culture commune entre les acteurs ?</p> <p><i>Grand débat réservé aux professionnels (proveurs, équipes pédagogiques, personnels des académies, etc.). Sur inscription exclusivement</i></p>	<p>Admission postbac : comment formuler et classer ses vœux ?</p> <p>Tout comprendre de la procédure de préinscription APB et poser toutes ses questions en direct aux spécialistes.</p>	<p>Réussir en BTS : quel profil et comment ?</p> <p>Comment intégrer la section souhaitée ? Quels éléments du dossier scolaire sont pris en compte ? Comment les enseignements sont-ils dispensés ? Quelles sont les possibilités de poursuite d'étude ?</p>
11h00-11h45		<p>Les études de santé : pour qui et comment ?</p> <p>Tout savoir sur la première année commune aux études de santé « PACES ». Comment réussir sa première année ? Quelle passerelle en cas d'échec ?</p>	<p>Se former au commerce et à la gestion</p> <p>Universités, Classes prépa, écoles post-bac, BTS... Comment s'opère la sélection ? Coût, programmes, réputation, insertion professionnelle, quels critères retenir ?</p>
12h00-12h45		<p>Kiné, infirmier, psychomotricien... Les métiers paramédicaux</p> <p>Quelles études pour quels métiers ? Ces formations spécialisées recrutent sur examen ou sur concours. Quels sont les préalables ? Comment maximiser ses chances de succès ?</p>	<p>Découvrir les études de droit et leurs débouchés</p> <p>Quelles compétences requises pour le droit ? Quels parcours ? Les débouchés possibles ?</p>
14h00-14h45	<p>Admission postbac : comment formuler et classer ses vœux ?</p> <p>Tout comprendre de la procédure de préinscription APB et poser toutes ses questions en direct aux spécialistes.</p>	<p>Bien choisir son DUT</p> <p>Avantages et inconvénients de ce diplôme professionnel universitaire en 2 ans après le bac. Quelle spécialité choisir ? Quelles sont les poursuites d'études envisageables ?</p>	<p>Les atouts de l'université</p> <p>Sécurisation et diversité des parcours, apprentissage de l'autonomie, professionnalisation, formation par la recherche... Quels accompagnements pour réussir ?</p>
15h00-15h45	<p>Devenir ingénieur : avec ou sans prépa ?</p> <p>Prépa et Grande Ecole, École postbac, Université : quels cursus possibles ? Coût, programme, reconnaissance des diplômes, quels critères retenir ?</p>	<p>Formations artistiques : quels profils et pour quoi faire ?</p> <p>Est-ce adapté à mon profil ? Quels débouchés ?</p>	



Concours Avenir

1 520 places
Ouvert aux Bacs S
et STI2D

Inscription
sur le portail
APB

ECE Paris
EIGSI La Rochelle
EISTI Cergy - Pau
EPF Sceaux - Troyes - Montpellier
ESILV Paris La Défense
ESTACA St-Quentin-en-Yvelines - Laval

1 CONCOURS UNIQUE 6 GRANDES ÉCOLES D'INGÉNIEURS POSTBAC 10 CAMPUS

Entraînez-vous en ligne ou sur notre application et inscrivez-vous
aux journées de préparation sur www.concoursavenir.fr



Concours Avenir

Samedi 10 janvier

	Amphithéâtre Boris Vian (300 places)	Salle de conférence 1 (150 places)	Salle de conférence 2 (100 places)
10h00-10h45	<p>Admission postbac Spécial Parents</p> <p>Comprendre la procédure APB pour bien accompagner son enfant. Une conférence « sur mesure » pour répondre à toutes les questions des parents, en partenariat avec les fédérations de parents d'élèves.</p>	<p>Formations artistiques : quels profils et pour quoi faire ?</p> <p>Est-ce adapté à mon profil ? Quels débouchés ?</p>	
11h00-11h45	<p>Devenir ingénieur : avec ou sans prépa ?</p> <p>Prépas et Grandes écoles, Écoles post bac, Universités : quels cursus possibles ? Coût, programme, reconnaissance des diplômes, quels critères retenir ?</p>	<p>Les atouts de l'université</p> <p>Sécurisation et diversité des parcours, apprentissage de l'autonomie, professionnalisation, formation par la recherche... Quels accompagnements pour réussir ?</p>	<p>Réussir en BTS : quel profil et comment ?</p> <p>Comment intégrer la section souhaitée ? Quels éléments du dossier scolaire sont pris en compte ? Comment les enseignements sont-ils dispensés ? Quelles sont les possibilités de poursuite d'étude ?</p>
12h00-12h45	<p>Bien choisir son DUT</p> <p>Avantages et inconvénients de ce diplôme professionnel universitaire en 2 ans après le bac. Quelle spécialité choisir ? Quelles sont les poursuites d'études envisageables ?</p>	<p>La communication : les formations pour quels débouchés ?</p> <p>Écoles, universités, alternance, quelle formation privilégier ? Pour quels débouchés ?</p>	<p>Devenir enseignant</p> <p>Quelles formations, quel niveau d'études ? Une garantie d'emploi ? Une vocation avant tout !</p>
14h00-14h45	<p>Admission postbac Spécial Parents</p> <p>Comprendre la procédure APB pour bien accompagner son enfant. Une conférence « sur mesure » pour répondre à toutes les questions des parents, en partenariat avec les fédérations de parents d'élèves.</p>	<p>Les études de santé : pour qui et comment ?</p> <p>Tout savoir sur la première année commune aux études de santé « PACES ». Comment réussir sa première année ? Quelle passerelle en cas d'échec ?</p>	<p>Se former au commerce et à la gestion :</p> <p>Universités, Classes prépa, écoles postbac, BTS... Comment s'opère la sélection ? Coût, programmes, réputation, insertion professionnelle, quels critères retenir ?</p>
15h00-15h45		<p>Découvrir les études de droit et leurs débouchés</p> <p>Quelles compétences requises pour le droit ? Quels parcours ? Les débouchés possibles ?</p>	<p>Ce qu'il faut savoir sur l'alternance</p> <p>Une garantie d'insertion professionnelle ? Quelles filières ? Contrat de pro ou d'apprentissage ? Comment trouver son entreprise ?</p>

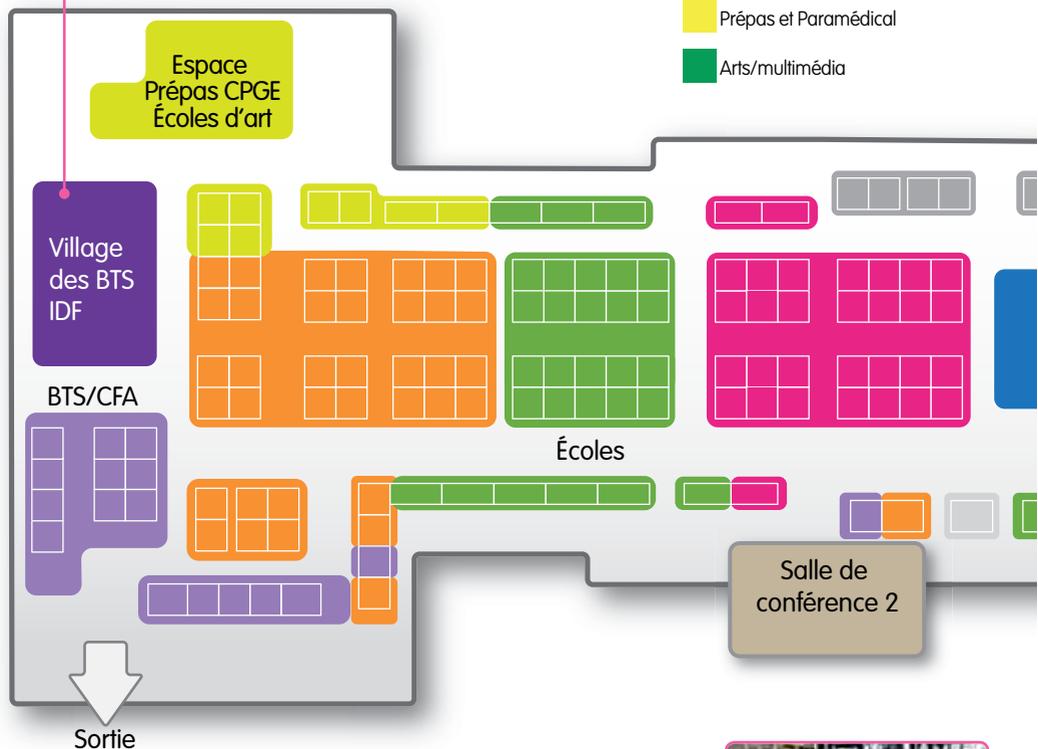
Consulter le programme complet sur le site du Salon : www.admission-postbacidf.fr

Les conférences du Salon APB ont chaque année beaucoup de succès. Pour mieux préparer votre visite, pensez à consulter le site du salon : programme mis à jour, noms des intervenants, salles, etc.

Le plan du salon



- Village interacadémique des BTS Île-de-France
- BTS et CFA
- Espace Métiers/Alternance
- Commerce et autres formations
- Prépas et Paramédical
- Arts/multimédia

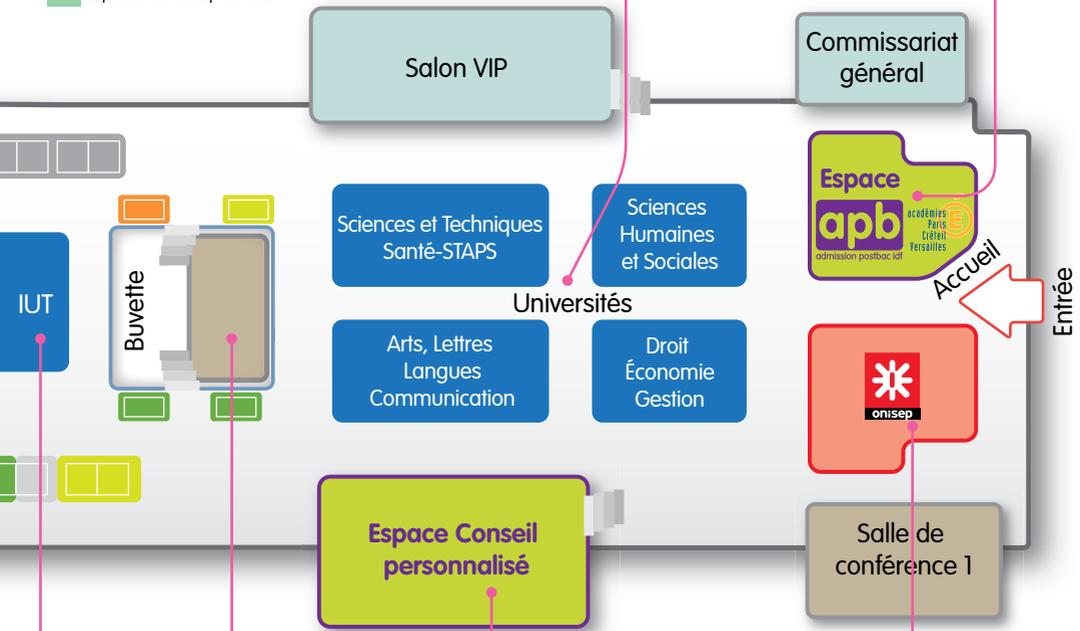


Grande Halle de la Villette

- Paris 19^e
- 10 000 m² de surface d'exposition
- 41 000 visiteurs sur 2 jours
- 200 exposants



- Ingénieurs/scientifiques
- Pluridisciplinaires
- Vie étudiante
- Village des Universités et leurs IUT
- Espace handicap conseil



Entrée

des formations
rémunérées
vers des métiers
porteurs



formations diplômantes en alternance

commerce & marketing

- BTS management des unités commerciales
- BTS négociation relation client
- BTS communication
- BTS commerce international à référentiel commun européen

informatique & nouvelles technologies

- Bac pro systèmes électroniques et numériques
option télécommunications & réseaux
- BTS services informatiques aux organisations
spécialité "solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux"
- BTS services informatiques aux organisations
spécialité "solutions logicielles et applications métiers"

assistantat & ressources humaines

- BTS assistant(e) de gestion PME-PMI à référentiel commun européen
- formation en contrat de professionnalisation (1 an)
qualification d'assistant(e) ressources humaines (niveau bac +3)

imc alternance

5 rue Saint-Denis
75001 Paris

tél. : 01 53 32 53 00

inscrivez-vous à nos
réunions d'information
sur imc.randstad.fr

admissions@imc.randstad.fr



imc
groupe  randstad

Parents informés, accompagnateurs avisés !

Le Salon APB est le bon moment pour s'initier à APB et poser toutes ses questions, une occasion unique d'avoir toutes les clés de la procédure APB, d'en comprendre les principes et les modalités, et donc de sortir rassuré.



Ne manquez pas les conférences « APB, Spécial Parents »

Ces deux conférences réunissent les spécialistes de la procédure et répondent aux questions des parents d'élèves.

> Amphithéâtre Boris Vian, le samedi à 10h et à 14h.



L'espace Conseil personnalisé : accompagner le choix

Si vous le pouvez, arrêtez-vous pour un entretien avec l'un des 60 conseillers d'orientation-psychologues (COP) qui sont présents sur le salon pendant les 2 jours.



Des ateliers APB pour une info en continu

Les Services académiques d'information et d'orientation des rectorats de Paris, Créteil et Versailles se mobilisent pendant deux jours et proposent un pas à pas dynamique sur de grands tableaux blancs interactifs. C'est une vraie démo de la procédure qui permet de poser toutes les questions, de dédramatiser la procédure, de découvrir, avant même l'ouverture, les écrans de toutes les étapes clés.

> **Recueillez en direct** les recommandations des personnels des rectorats qui gèrent APB au quotidien.

Espace APB (entrée du Salon)

Faites le tour des possibles

Le Salon APB répond à une exigence : présenter un large panel de formations.

Les exposants se mobilisent massivement : la quasi-totalité des universités d'Île-de-France, tous les IUT, un grand Village interacadémique des BTS, de nombreuses écoles, les associations de professeurs de classes préparatoires (CPGE), les écoles d'arts appliqués, etc.

Souvent, on y vient avec l'idée d'une seule filière, ignorant l'étendue des voies d'études.

Pour ouvrir le champ des possibles, le Salon APB privilégie **une approche thématique**, plus efficace pour les visiteurs : par domaines disciplinaires pour le Village des universités, par familles de métiers pour les BTS, ou par types d'écoles.



Passerelle
pour des Bachelors
Grande École

ATOUT+3

Le concours d'entrée en Bachelor

Terminales ou titulaires d'un Bac
Intégrez une Grande École de Commerce
et décrochez votre Bachelor en 3 ans

1 CONCOURS, 8 ÉCOLES

- ▶ École Atlantique de Commerce - Nantes - Audencia Group
- ▶ Groupe ESC Dijon Bourgogne
- ▶ EM Normandie
- ▶ Groupe Sup de Co La Rochelle
- ▶ EM Strasbourg
- ▶ Novancia Business School Paris
- ▶ Grenoble École de Management
- ▶ Télécom École de Management



INSCRIPTION SUR APB

www.agencescm.com - Crédit photo : Camilla Lamberci



Se renseigner, s'inscrire, se préparer : ▶ www.concours-atoutplus3.com

Préparez votre APB dès maintenant

Recevez gratuitement votre invitation !

Inscrivez-vous dès maintenant sur www.admission-postbacidf.fr pour recevoir en avant-première votre invitation au salon et avoir toutes les alertes, et mieux préparer votre venue au Salon !

Le nouveau site du Salon APB

Dès décembre, découvrez le nouveau site du Salon APB : interactif et dynamique, avec toutes les astuces pour aborder sereinement votre procédure APB. Bien sûr, toutes les infos sur le salon APB des 9 et 10 janvier, mais aussi...

- > Des *chats* en live et des experts qui répondent à toutes vos questions
- > Des astuces APB
- > Des vidéos, des témoignages, et plein de bonnes idées pour passer le cap Admission Postbac !

Et l'adresse reste la même :

www.admission-postbacidf.fr



Nouveau APB L'APPLI

Pour avoir toutes les infos APB à portée de smartphone !



- Retrouvez les astuces et les étapes incontournables
- Ne manquez pas les dates importantes de la procédure avec les alertes APB...
- Et le plan interactif du Salon APB !



Disponible à partir de début janvier sur App Store et Android Market

Pour réussir choisissez

ProgressSanté



BTS
DIÉTÉTIQUE
OPTICIEN

PRÉPARATION AUX CONCOURS PARAMÉDICAUX ET SOCIAUX

Kinésithérapeute
Audioprothésiste
Podologue
Manipulateur radio
Orthophoniste
Orthoptiste
Technicien de laboratoire
Ergothérapeute
Psychomotricien

Infirmier
Aide-soignant
Auxiliaire de puériculture
Éducateur de jeunes enfants
Assistant de service social
Éducateur spécialisé
Moniteur éducateur

JOURNÉE PORTES OUVERTES
SAMEDI 24 JANVIER 2015

ProgressSanté
établissement supérieur privé

17, rue Louis Blanc
75010 PARIS
Tel. 01 44 54 24 24

www.progress-sante.com



mon
orientation
en ligne.fr

DES CONSEILLERS
EN LIGNE PAR MAIL
CHAT ET TÉLÉPHONE

L'Onisep et ses conseillers/ères répondent
à vos questions sur l'orientation,
les formations et les métiers.



01 7777 12 25
10 h - 20 h
Du lundi au vendredi

MAIL



7j/7

BOITE À OUTILS



10 h - 20 h
Du lundi au vendredi

Retrouvez aussi
monorientationenligne
sur votre mobile
et téléchargez l'appli



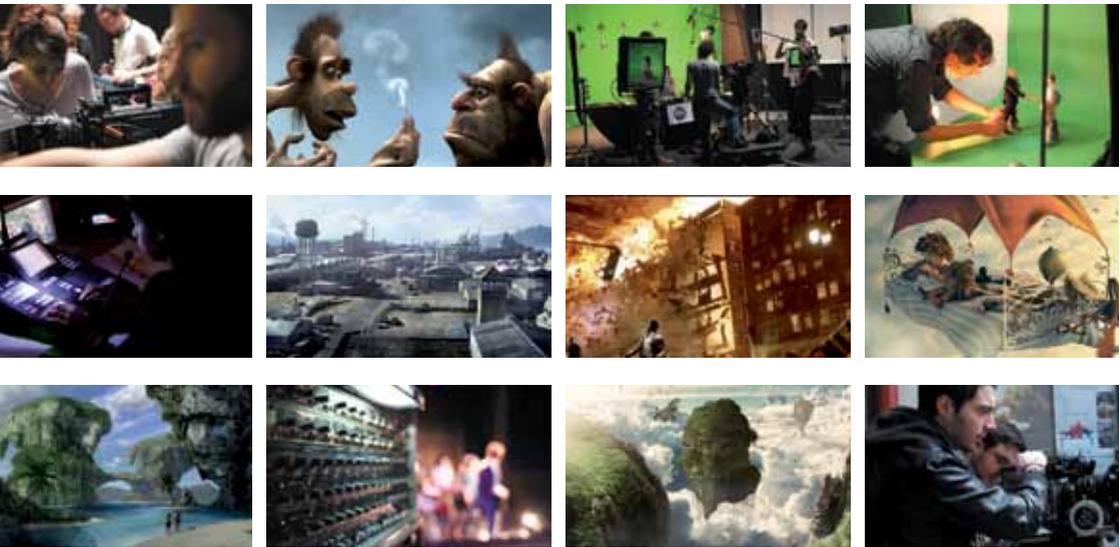
FAIRE ENTRER L'ÉCOLE
DANS L'ÈRE DU NUMÉRIQUE



#l'ecoleetnumerique

isis

Institut Supérieur
de l'Image et du Son



FAIS DE TA PASSION TON MÉTIER

CURSUS DE 3 ANS | MASTERS SPÉCIALISÉS
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE

AUDIOVISUEL
CINÉMA
TV
PUBLICITÉ

SON
RADIO
STUDIO
LIVE

ANIMATION VFX
ANIMATION 3D
EFFETS SPÉCIAUX
GAME DESIGN

www.isis-paris.fr

ISIS - Institut Supérieur de l'Image et du Son | 01 42 38 10 95 | Enseignement supérieur privé

WE ARE SUP DE PUB

**Sup
de
Pub**
INSEEC

40 ÉCHANGES UNIVERSITAIRES DANS LE MONDE ENTIER

CRÉATION ■ ■ ■ **STRATÉGIE**
MARKETING ■ ■ ■ **AUDIOVISUEL**
COMMUNICATION DIGITALE

**APRÈS LE BAC,
INTÉGREZ L'ÉCOLE
DE TOUS
LES MÉTIERS
DE LA COM**

DIPLÔMES D'ÉTAT ET DIPLÔMES CERTIFIÉS
PAR L'ÉTAT À BAC+2, BAC+4 ET BAC+5

Renseignements & inscriptions :
supdepub.com

PARIS • BORDEAUX • LYON • GENÈVE • LONDON • CHICAGO

ÉTABLISSEMENT D ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR TECHNIQUE PRIVÉ

LA PRÉPA DE RÉFÉRENCE

PRÉPARATION AUX CONCOURS
MÉDICAUX, PARAMÉDICAUX ET SOCIAUX



SUP SANTÉ

MÉDECINE	MANIPULATEUR RADIO
KINÉSITHÉRAPEUTE	TECHNICIEN EN ANALYSES BIOMÉDICALES
PSYCHOMOTRICIEN	ORTHOPTISTE
INFIRMIER(ÈRE)	AIDE-SOIGNANT(E)
ERGOTHÉRAPEUTE	AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE
ORTHOPHONISTE	
PÉDICURE/ PODOLOGUE	

SUP SOCIAL

ÉDUCATEUR
SPÉCIALISÉ
ÉDUCATEUR DE
JEUNES ENFANTS
ASSISTANT DE
SERVICE SOCIAL
MONITEUR
ÉDUCATEUR

PARIS

46, rue de la Tour - 75116 PARIS
Tél. 01 56 91 23 45 - paris@supsante.com

LYON

142, rue Duguesclin - 69006 LYON
Tél. 04 72 14 81 30 - lyon@supsante.com

supsante.com



GUIDES

RENTRÉE
2015

onisep

TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS

APRÈS LE

BAC

CHOISIR SES ÉTUDES SUPÉRIEURES

Académies de Créteil | Paris | Versailles

 **île de France**



www.onisep.fr/lalibrairie

ministère de l'Éducation nationale
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche





UN CAMPUS POUR TOUS LES TALENTS

24 écoles dédiées à l'excellence

500 formations du CAP au Doctorat dont 400 en alternance

52 filières métiers

www.campus.cci-paris-idf.fr

avec le soutien de


 CCI PARIS ILE-DE-FRANCE

